



HAL
open science

L'évolution de l'enseignement professionnel

Eric Verdier, Vanessa Di Paola, A. Jellab, Stéphanie Moullet, Noémie Olympio

► **To cite this version:**

Eric Verdier, Vanessa Di Paola, A. Jellab, Stéphanie Moullet, Noémie Olympio. L'évolution de l'enseignement professionnel. [Rapport de recherche] Laboratoire d'économie et sociologie du travail (LEST). 2016, pp.56. halshs-01788620

HAL Id: halshs-01788620

<https://shs.hal.science/halshs-01788620v1>

Submitted on 21 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'évolution de l'enseignement professionnel : des segmentations éducatives et sociales renouvelées ?

Vanessa di Paola*, Aziz Jellab[°] Stéphanie Moullet*, Noémie Olympio*
& Eric Verdier* (*coord.*)

* Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Aix-Marseille Université et CNRS

[°] IGEN, sociologue de l'éducation, chercheur à Lille 3

Juin 2016

Contribution dans le cadre du rapport du Cnesco sur les inégalités scolaires d'origine sociale et ethnoculturelle, à paraître en 2016.



Ce document s'inscrit dans une série de contributions qui seront publiées en 2016 par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) dans le cadre d'un rapport scientifique sur les inégalités scolaires d'origines sociale et ethno-culturelle.

L'équipe du LEST remercie vivement les membres du Cnesco pour les précieux conseils prodigués tout au long de l'élaboration de ce rapport. Elle adresse également tous ses remerciements à la DEPP du Ministère de l'Education Nationale pour la mise à disposition des données statistiques du panel des élèves entrés en classe de sixième en 2007 ainsi qu'au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) pour lui avoir permis d'accéder aux données de l'enquête Génération 2010. C'est ainsi que le chapitre "insertion" du présent rapport a pu s'appuyer sur un traitement des données de cette enquête dans le cadre du groupe d'exploitation de Génération 2010 animé par le Céreq.

Les opinions et arguments exprimés n'engagent que les auteurs de la contribution.

Disponible sur le site du Cnesco : <http://www.cnesco.fr>

Publié en Juin 2016
Conseil national d'évaluation du système scolaire
Carré Suffren - 31-35 rue de la Fédération
75015 Paris

Table des matières

Résumé	8
Introduction	12
I Orientation et entrées dans l'enseignement professionnel : une faible évolution des profils sociaux attachés aux différents parcours-types	13
1 L'orientation vers l'enseignement professionnel et le poids des origines	14
2 Profils sociaux des élèves entrés dans les différents cursus de l'enseignement professionnel	18
3 L'évolution de la composition sociale des filières du lycée professionnel	25
II L'accès à la certification et le poids des origines sociales	28
1 L'accès aux différents baccalauréats comme révélateur des segmentations éducatives	28
2 Les origines des élèves et le plus haut diplôme obtenu à l'entrée sur le marché du travail : quelles évolutions d'une génération à l'autre?	32
III Insertion et qualité de l'emploi : vers un cumul des inégalités?	37
1 Diplôme et emploi : nette prime pour les niveaux plus élevés, avantage maintenu mais déclinant pour les spécialités industrielles	38
2 L'origine sociale modeste pénalise de plus en plus les jeunes peu ou pas diplômés	41
3 Genre et spécialités de formation : de fortes et hétérogènes évolutions en matière d'insertion	42
4 L'origine immigrée : un "handicap" avéré et persistant	45
5 Face à la crise, quelles protections au travers de l'apprentissage et des reprises d'études?	46
Conclusion	50
Bibliographie	54

Liste des tableaux

Table 1	Part des élèves (%) entrant dans l'enseignement professionnel selon le sexe et l'origine nationale à partir de leurs situations en 2000 (panel 1995) et 2012 (panel 2007)	14
Table 2	Répartition des jeunes entre les voies professionnelle et générale-technologique, et le collège, cinq années après leur entrée au collège, en 1995 et 2007, par PCS	15
Table 3	Souhait d'une orientation en seconde générale et technologique selon la profession de la personne de référence de la famille et les notes obtenues au contrôle continu du brevet (en %).....	16
Table 4	Orientations subies vers l'enseignement professionnel par catégories sociales (en %).....	17
Table 5	Probabilité d'entrer en BEP/Bac pro ou en CAP cinq ans après l'entrée en 6 ^{ème} (ref : être en 1 ^{ère} générale).....	21
Table 6	Probabilité d'entrer en apprentissage dans l'enseignement professionnel scolaire cinq ans après l'entrée en 6 ^{ème} (ref : être en 1 ^{ère} générale).....	22
Table 7	Diplômes du père selon le parcours éducatif de l'élève entré en 6 ^{ème} en 1995 et 2007 : bac général, CAP scolaire, collège (en %)	23
Table 8	Probabilité d'entrer en 1 ^{ère} technologique, d'être encore au collège ou d'être en seconde générale et technologique 5 ans après l'entrée en classe de 6 ^{ème} (ref : être en 1 ^{ère} générale)	24
Table 9	Évolutions du poids des enfants de cadres et d'ouvriers (en %) parmi l'ensemble des élèves du second degré entre 2004 et 2013 (sur ou sous-représentation catégorielle entre parenthèses)	25
Table 10	Part des effectifs des établissements du second degré appartenant aux catégories sociales favorisées <i>versus</i> défavorisées en 2004 et 2013 (en %)	26
Table 11	Sur-représentation des catégories favorisées et sous-représentation des catégories défavorisées dans les lycées professionnels privés vis-à-vis des lycées publics en 2004 et 2013 (en points)	27
Table 12	Taux d'accès d'une génération aux baccalauréats (en %).....	28
Table 13	Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social (en %)	29
Table 14	Répartition par voie des bacheliers 2013 selon leur origine sociale (en %)	30

Table 15	Taux de réussite aux baccalauréats en 2008 et 2013 selon l'origine sociale (en %)	31
Table 16	Origines sociales et plus haut diplôme obtenu à l'entrée sur le marché du travail en 2004 et 2010 (en %)	33
Table 17	Nationalité d'origine des parents selon le niveau de diplôme en 2004 et 2010 (en %)	35
Table 18	Entrants sur le marché du travail : plus haut niveau de diplôme obtenu selon l'origine territoriale (ZUS) en %	36
Table 19	Entrants en 2004 et 2010 sur le marché du travail : plus haut niveau de diplôme obtenu selon le sexe	37
Table 20	Qualité de l'insertion professionnelle de deux générations de sortants du système éducatif au regard de quatre indicateurs (en %)	40
Table 21	Origines sociales, taux de chômage et part des EDI à temps plein après trois ans de vie active	42
Table 22	Sexe, taux de chômage et part des EDI à temps plein après trois ans de vie active	44
Table 23	Nationalité d'origine, taux de chômage et part des EDI à temps plein après trois ans de vie active	46
Table 24	Répartition des diplômés de CAP-BEP de la génération 2010 par trajectoires-types (en %)	47
Table 25	Évolution des effectifs d'apprentis de 1995 à 2012 (%)	48

Résumé

Sous la pression combinée d'un chômage des jeunes structurellement élevé et d'une demande sociale de démocratisation de l'éducation, les politiques françaises ont développé depuis trente ans, par réformes successives, un important appareillage de diplômes professionnels intégrés dans la hiérarchie des niveaux de formation générale. Cette extension de l'enseignement professionnel s'est doublée d'une promotion de l'alternance entre l'école et l'entreprise et, notamment de l'apprentissage puisque ce dernier concerne, depuis près de trente ans, tous les titres à finalité professionnelle, y compris de l'enseignement supérieur. La création du baccalauréat professionnel au milieu des années quatre-vingts a constitué un tournant majeur en inscrivant un diplôme emblématique, le baccalauréat, dans le champ de la formation professionnelle initiale et en exigeant que sa préparation passe nécessairement par des stages en entreprise.

De cette offre de formation professionnelle initiale qui touche près de 40 % des jeunes au sortir du premier cycle de l'enseignement secondaire, il est attendu une meilleure insertion dans l'emploi et la production de compétences ajustées aux attentes du marché du travail. Cette volonté de concilier les intérêts propres des jeunes et la régulation du marché de l'emploi est clairement posée par l'un des articles phares de la loi d'orientation sur l'éducation de 2005 reprenant, pour l'essentiel, celle de 1989. Ainsi le code de l'éducation stipule que "l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique", sachant que les enseignements ont notamment pour objet de "concourir à leur perfectionnement et à leur adaptation au cours de la vie professionnelle". La récente réforme de la fin des années 2000 supprimant les sections préparant les jeunes au brevet d'études professionnelles (BEP) et en instituant un baccalauréat professionnel désormais accessible après trois ans d'études, à l'instar de ce qui prévaut dans les filières générales et technologiques, est sans conteste une nouvelle réforme de grande ampleur.

Afin de cerner la contribution de l'enseignement professionnel aux inégalités éducatives, ce texte croise deux perspectives. La première consiste à mesurer le poids des origines (sociales, nationales, sexuées et secondairement territoriales) dans la dynamique des inégalités. La seconde s'intéresse à trois moments clés du parcours des jeunes : l'orientation et l'entrée dans les différentes filières d'éducation et d'enseignement professionnel ; l'accès aux diplômes ; l'insertion sur le marché du travail.

Au long des vingt dernières années et au fil de deux panels d'élèves (entrés en classe de sixième en 1995 et en 2007 et suivis jusqu'en 2000 et 2012), l'orientation vers l'enseignement professionnel reste fortement associée à la faiblesse des résultats scolaires et au poids des origines sociales, qu'il s'agisse du statut socioprofessionnel ou du niveau d'études des parents, même si l'avantage relatif d'avoir des parents cadres ou diplômés du supérieur s'atténue - au fur et à mesure que croît le poids de ces catégories dans l'ensemble de la population. Certes, la baisse des redoublements au collège augmente sensiblement la proportion des collégiens entrant en seconde professionnelle "à l'heure" (à l'issue d'un parcours sans

redoublement au collège), ce qui, à terme, pourrait augmenter la réussite au baccalauréat professionnel et faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Par ailleurs, si les jeunes issus de familles immigrées sont surreprésentés dans la voie professionnelle, dès lors que sont contrôlées les variables sur l'origine sociale et le niveau d'études des parents, il s'avère qu'ils ont moins de chances de fréquenter cette voie de formation, en particulier sous la forme de l'apprentissage, ou encore d'être toujours au collège cinq ans après être entrés en 6^{ème}, que les jeunes dont les deux parents ne sont pas nés à l'étranger. Mais plusieurs dimensions et évolutions témoignent du maintien de fortes segmentations sociales et éducatives et de la possible émergence de nouvelles différenciations, notamment sous l'effet de la crise prolongée de l'emploi qui atteint plus particulièrement les jeunes. Dans l'ensemble, toutes choses égales par ailleurs, les probabilités d'intégrer les filières de l'enseignement professionnel plutôt que l'enseignement général restent très dépendantes de l'origine sociale et du niveau de formation des parents et évoluent peu, même si l'attractivité du baccalauréat professionnel semble s'être légèrement améliorée. D'un panel à l'autre, le fait d'être un enfant de cadre, d'enseignant ou même de professions intermédiaires continue à diminuer très sensiblement la probabilité relative de préparer un baccalauréat professionnel et encore plus un CAP, malgré une légère atténuation de cet effet du milieu social lorsque l'on compare 2000 et 2012. Peut-être cette évolution favorable est-elle à relier au poids grandissant de ces catégories dans la population active. De même, la forte influence des diplômes des parents sur la filière de formation suivie persiste toutes choses égales par ailleurs : par exemple, avoir un père diplômé du supérieur diminue d'environ les deux tiers les chances, en 2000, de préparer un BEP et, en 2012, d'entrer en seconde professionnelle.

En 2012 comme douze ans auparavant, avoir été parmi le quart des élèves qui ont eu en 6^{ème} les meilleures notes lors de l'évaluation des acquis scolaires continue à diminuer de plus de 98 % les chances d'être en seconde professionnelle plutôt que dans la filière générale vis-à-vis de ceux qui avaient obtenu les moins bonnes notes (1^{er} quartile). Les élèves au passé scolaire difficile sont une "clientèle" privilégiée du CAP et en douze ans (2012 *versus* 2000), s'accroît légèrement le poids d'un mauvais passé scolaire sur la probabilité d'entrer en CAP. Une tendance similaire concerne les élèves très en retard qui sont toujours au collège (et ont comme probable destin d'aller ultérieurement vers l'enseignement professionnel s'ils n'ont pas décroché). En outre, les situations les plus défavorables - être encore au collège cinq ans après l'entrée en classe de 6^{ème} ou préparer un CAP - semblent être de plus en plus le lot de jeunes dont les parents ont un très faible niveau d'éducation ; non seulement avoir son père et/ou sa mère diplômé(e) de l'enseignement supérieur diminue nettement les chances, en 2012 comme en 2000, d'une orientation vers un CAP ou d'être encore au collège plus de 5 ans après l'entrée en classe de 6^{ème} mais en outre, aujourd'hui, avoir une mère ayant obtenu un BEP (*versus* n'avoir aucun diplôme) diminue les chances d'être en CAP, alors que ce n'était pas le cas pour la cohorte précédente (panel 2000 *versus* panel 1995). D'une manière générale, la reproduction éducative s'est donc maintenue. En outre, l'auto-sélection des jeunes issus des milieux populaires reste élevée. De plus, les orientations gagnent en irréversibilité puisque les possibilités d'entrer en première d'adaptation pour rejoindre la filière technologique depuis la voie professionnelle se sont considérablement réduites par rapport à ce qu'elles étaient il y a vingt ans. Il est frappant de constater que la proportion de bacheliers généraux (la filière la plus ancrée dans les milieux favorisés) dans l'ensemble des jeunes qui obtient le bac n'a quasiment pas varié depuis vingt ans, ce qui témoigne du maintien d'une forte distance sociale entre les filières du second cycle de l'enseignement secondaire ; en outre, de 2007 à 2013, l'origine sociale des bacheliers généraux reste très stable : ainsi 34 % des bacheliers issus d'une

famille ouvrière ont obtenu un bac général en 2007, 35 % en 2013, tandis que pour les bacheliers issus d'une famille de cadres, les pourcentages sont respectivement de 76 % et 77 %. De plus, lorsqu'ils sont conduits à intégrer un lycée professionnel, les jeunes issus des catégories favorisées le font de plus en plus dans des établissements privés qui, en moyenne, semblent offrir des conditions d'études plus favorables.

Enfin, on peut se demander si n'est pas en train de s'affirmer une dualisation de la filière professionnelle, entre d'un côté, le CAP - surtout celui préparé dans la voie scolaire - qui accueille de plus en plus des élèves dont les parents ont un très faible niveau d'éducation et qui sont eux-mêmes marqués par de faibles acquis scolaires et de l'autre, un baccalauréat professionnel dont l'estime sociale aurait légèrement augmenté. La source de cette dualisation pourrait notamment résider dans les dispositifs de préprofessionnalisation du collège dont les usagers sont très marqués par les difficultés sociales de leur milieu d'origine doublées d'un retard scolaire conséquent dès la fin du primaire.

Cette évolution est d'autant plus préoccupante que la sélectivité du marché du travail touche maintenant durement les titulaires d'une qualification de premier niveau (CAP ou BEP) et que, parmi ces derniers notamment, la qualité du cheminement sur le marché du travail s'avère, de surcroît, fortement clivée selon le capital social des jeunes diplômés. Ainsi, l'insertion des titulaires d'un CAP (ou d'un BEP) s'est considérablement dégradée avec l'approfondissement de la crise de l'emploi, y compris pour ceux qui ont suivi une spécialité industrielle, jusqu'alors plus reconnue sur le marché du travail. Parmi la génération sortie du système éducatif en 2010, les difficultés d'insertion des titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont équivalentes à celles rencontrées par les non diplômés six ans avant. A ce niveau de certification, la formation en apprentissage apporte des avantages substantiels en matière d'insertion, ce qui pourrait expliquer la meilleure attractivité sociale de cette voie de formation pour préparer un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire (CAP, baccalauréat ou brevet professionnels). Il reste qu'au niveau V, la tendance est à la baisse des effectifs en apprentissage alors qu'ils s'accroissent rapidement dans l'enseignement supérieur. Cette évolution se traduit par un recul des opportunités d'accès à un premier niveau de qualification par la voie de l'apprentissage, pour laquelle, pourtant, les attentes sont fortes de la part de jeunes issus le plus souvent de milieux sociaux défavorisés ; à l'inverse, les possibilités d'entrée en apprentissage s'accroissent sensiblement dans le supérieur où prédominent des jeunes issus de familles favorisées. Enfin, il faut souligner les risques croissants de marginalisation sociale encourus par les non diplômés dont le taux de chômage, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, atteint 50 % en 2013, sachant que près des deux tiers d'entre eux sont des décrocheurs de l'enseignement professionnel sous statut scolaire ou venant de l'apprentissage, aux origines sociales le plus souvent populaires ; on ajoutera que si le surcroît de chômage des sans diplômes filles (*versus* garçons) ou issus d'une famille immigrée (*versus* parents nés en France) diminue en cette période de crise, il augmente lorsque l'on considère l'origine sociale : entre la génération 2004 et celle de 2010, + 14 points de chômage pour les non diplômés enfants de cadre, + 17 points pour ceux qui ont une origine ouvrière. D'une manière générale, le différentiel de rentabilité sociale du diplôme entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers s'est accru avec l'irruption de la crise de 2008.

Si l'on se réfère aux générations étudiées par le Céreq - 2004 et 2010 -, les bacheliers professionnels tertiaires - à un moindre degré, technologiques tertiaires -, en très grande majorité des filles, sont fortement marqués par le poids des origines ouvrières et immigrées de leurs parents qui semble se renforcer. Or, la qualité de l'insertion que ménagent ces diplômes des spécialités tertiaires s'avère médiocre et la crise de l'emploi n'améliore évidemment pas une situation qui touche de nombreuses jeunes femmes et tient assez

largement au fait que les employeurs recrutent plutôt des BTS ou des DUT pour les emplois auxquels destinent *a priori* ces titres. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, incite à favoriser et à organiser la poursuite d'études vers l'enseignement supérieur de forts contingents de jeunes (femmes) diplômées. En regard, bien qu'en nette dégradation (doublement du taux de chômage d'une génération à l'autre), l'insertion des bacheliers industriels - composés d'une forte majorité de garçons - reste, toutefois, nettement moins défavorable que celle de leurs homologues tertiaires, des jeunes femmes très majoritairement. Cette double différenciation, par genre et par domaine de spécialité, tiendrait-elle au caractère plus sélectif de la préparation de ces spécialités industrielles, ce que reflèterait l'origine sociale de ces bacheliers, nettement plus "favorisée" dans la dernière génération entrée sur le marché du travail en 2010.

D'une manière générale, la crise se traduit par des rendements de l'éducation et des diplômes de plus en plus clivés socialement, que l'on prenne en compte le taux de chômage trois ans après l'entrée sur le marché du travail ou la qualité de l'emploi pour ceux qui ont pu s'insérer professionnellement. Ainsi, dans le cas des détenteurs d'un CAP ou d'un BEP, d'une génération à l'autre l'écart de taux de chômage selon que l'on est issu d'une famille ouvrière ou cadre passe de 3 à 10 points (de 4 à 8 points pour ce qui est de la proportion d'emplois à durée indéterminée), les évolutions étant similaires pour les spécialités tertiaires et industrielles. Par contre, les évolutions sont moins marquées aux niveaux bac et bac + 2, notamment parce que l'absence de différenciation du rendement des spécialités industrielles selon l'origine sociale se maintient : cette parité signifierait que la reconnaissance dont jouissent ces titres sur le marché du travail est suffisamment forte pour transcender les différences de capital social.

Il reste qu'aux deux extrémités de l'échelle des certifications - sans diplômes *versus* diplômés de bac + 4 et plus -, les écarts selon l'origine sociale sont fortement croissants avec l'installation d'un marché du travail caractérisé par une crise durable de l'emploi. Au total, tous niveaux de diplômes confondus, d'une génération à l'autre, les différences de qualité de l'insertion selon le milieu social s'accroissent significativement.

En comparaison, les évolutions sont moins défavorables lorsque l'on prend en compte l'origine étrangère ou pas des parents. Globalement, l'écart de taux de chômage reste constant à un niveau élevé de 12 points mais le différentiel d'emplois à durée indéterminée se réduit, passant de 13 à 9 points. En termes de taux de chômage, les évolutions sont nettement différenciées selon le niveau : selon l'origine nationale des parents, les écarts s'accroissent pour les sans diplômes et les détenteurs d'un CAP, sont stables ou varient d'un point au-delà de ce niveau de diplôme avec, cependant, une exception notable, à savoir les baccalauréats technologiques tertiaires (écart passant de 8 à 16 points)¹.

Enfin, trois ans après la sortie du système éducatif, les taux de chômage selon le sexe sont désormais plus élevés pour les garçons que les filles mais l'emploi de ces dernières reste de moindre qualité, l'écart se réduisant toutefois. Les filles bénéficient d'un effet structurel : elles réussissent mieux leurs études et, en outre, l'insertion professionnelle des garçons se dégrade plus nettement que la leur, dans une sorte de nivellement par le bas qui n'est évidemment pas une bonne nouvelle.

1. Par ailleurs, dans le cas des baccalauréats professionnels tertiaires, ces différences sont importantes (10 points) mais sont stables.

L'évolution de l'enseignement professionnel : des segmentations éducatives et sociales renouvelées ?

Introduction

Sous la pression combinée d'un chômage des jeunes structurellement élevé et d'une demande sociale de démocratisation de l'éducation, les politiques françaises ont développé depuis trente ans, par réformes successives, un important appareillage de diplômes professionnels² intégrés dans la hiérarchie des niveaux de formation générale. Cette extension de l'enseignement professionnel s'est doublée d'une promotion de l'alternance entre l'école et l'entreprise et, notamment de l'apprentissage puisque ce dernier concerne, depuis près de trente ans, tous les diplômes à finalité professionnelle, y compris ceux de l'enseignement supérieur. La création du baccalauréat professionnel en 1985 a constitué un tournant majeur en inscrivant un diplôme emblématique, le baccalauréat, dans le champ de la formation professionnelle initiale et en exigeant que sa préparation passe nécessairement par des stages en entreprise.

De cette offre de formation professionnelle initiale qui touche près de 40 % des jeunes au sortir du premier cycle de l'enseignement secondaire, il est attendu une meilleure insertion dans l'emploi et la production de compétences ajustées aux attentes du marché du travail. Cette volonté de concilier les intérêts propres des jeunes et la régulation du marché de l'emploi est clairement posée par l'un des articles phares de la loi d'orientation sur l'éducation de 2005 reprenant, pour l'essentiel, celle de 1989. Ainsi le code de l'éducation dispose que "*l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique*"³, sachant que les enseignements ont notamment pour objet de "*concourir à leur perfectionnement et à leur adaptation au cours de la vie professionnelle*"⁴. La réforme de 2009 supprimant les sections préparant les jeunes au brevet d'études professionnelles (BEP) et instituant un baccalauréat professionnel accessible après trois ans d'études, à l'instar des voies générale et technologique, est sans conteste de grande ampleur.

Afin de cerner la contribution de l'enseignement professionnel aux inégalités éducatives, ce texte croise deux regards. Le premier est porté sur la mesure du poids des origines (sociales, nationales, sexuées et secondairement territoriales) dans la dynamique des inégalités. Le second est porté sur trois moments clés du parcours des jeunes : l'orientation et l'entrée dans les différentes voies d'éducation et filières d'enseignement professionnel ; l'accès aux diplômes ; l'insertion sur le marché du travail.

2. Soit pour l'Éducation Nationale : 193 spécialités – y compris les options - de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) de niveau V le quel compte en outre 31 mentions complémentaires, 97 spécialités (options comprises) de baccalauréat professionnel auxquelles s'ajoutent 57 brevets professionnels, 27 spécialités du Brevet des métiers d'art et 27 mentions complémentaires ; 124 spécialités (y compris les options) du brevet de technicien supérieur (BTS) et 27 spécialités du diplôme de métier d'art de niveau III (source : Commissions professionnelles consultatives (CPC), 2015, *Liste des diplômes. Edition 2015*. Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

3. Loi n°89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation.

4. Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

I Orientation et entrées dans l'enseignement professionnel : une faible évolution des profils sociaux attachés aux différents parcours-types

L'orientation vers les différentes voies du lycée est dépendante des parcours des élèves au collège, ainsi que de ce qui s'est joué durant l'enseignement élémentaire. Loin d'être unifié, le collège depuis 2000 est toutefois moins hétérogène que celui de la décennie 1990 avec ses classes de 4^{ème} et 3^{ème} technologiques notamment⁵. En outre, la baisse des redoublements⁶ a résulté d'une politique destinée à favoriser des parcours plus linéaires vers le lycée et donc, potentiellement, l'enseignement professionnel : pour les élèves entrés en classe de sixième en 2007, de tels parcours concernent en 2012-2013 78 % des élèves contre 58 % douze ans avant ; de ce fait, les jeunes parviennent plus jeunes au lycée y compris professionnel⁷. L'essentiel de ce qui suit s'appuie sur une comparaison des panels de jeunes entrés en classe de sixième en 1995 et en 2007 et dont la situation scolaire est observée cinq ans après, ce qui permet de prendre en compte le passage vers le second cycle de l'enseignement secondaire. En s'appuyant en particulier sur les travaux de Jean-Paul Caille (2014), on développe dans un premier temps une approche positionnant l'orientation dans la voie professionnelle vis-à-vis des entrées dans les voies générale et technologique. Une deuxième étape considère l'enseignement professionnel comme un ensemble composite. Enfin, on revient sur les spécificités sociales des élèves des lycées professionnels.

Encadré 1 - Les panels d'élèves de 1995 et 2007 du ministère de l'Éducation nationale

Depuis une quarantaine d'années, les services statistiques du ministère de l'Éducation nationale (aujourd'hui la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance -DEPP-) ont mis sur pied des panels d'élèves pour étudier leurs trajectoires au long de leur scolarité. Il en existe cinq pour le second degré (1973, 1980, 1989, 1995 et 2007).

— le Panel 1995 comprend 17 800 élèves. Il a été constitué en retenant tous les enfants nés le 17 d'un mois qui entraient cette année-là pour la première fois en classe de sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine, à l'exception des élèves nés en mars, juillet et octobre afin d'obtenir un taux de sondage au 1/40. Au moment de la constitution de l'échantillon, on dispose des principaux renseignements sur la famille et d'une reconstitution de la scolarité durant l'enseignement élémentaire. Chaque année, la situation scolaire des enfants est actualisée par appariement avec les bases académiques d'élèves ou par interrogation postale (chef du dernier établissement scolaire connu ou famille). Les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième et leurs notes au contrôle continu du brevet sont collectés.

— le Panel 2007 comprend 35 000 élèves entrés pour la première fois cette année-là en sixième

5. Existente néanmoins des classes spécialisées : les SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté), les troisièmes DP6 (modules de découverte professionnelle à raison de six heures par semaine), les classes-relais, les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), les dispositifs d'initiation aux métiers par alternance (DIMA).

6. La moitié des élèves du panel 1995 avaient redoublé avant la troisième contre seulement 39 % des collégiens du panel de 2007.

7. D'un panel à l'autre, la part des jeunes qui entrent dans l'enseignement professionnel en ayant redoublé au collège baisse de 50 % à 23 % (Caille, 2014, p.10).

dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des départements d'outre-mer (DOM). Un entrant en sixième sur vingt-deux a été tiré dans les bases académiques d'élèves, avec une surreprésentation des collégiens des établissements des Réseaux Ambition-Réussite (RAR) : un élève sur huit a été intégré à l'échantillon.

1 L'orientation vers l'enseignement professionnel et le poids des origines

L'entrée dans la voie professionnelle doit donc être située dans l'ensemble des processus d'orientation en fin de collège, sachant que le lycée général et technologique est privilégié par deux jeunes sur trois. La surreprésentation des garçons s'atténue très légèrement (0,8 point), sans doute en raison du fléchissement des redoublements au collège qui les pénalisaient plus que les filles. Au-delà, elle tient toujours à leurs résultats scolaires moins bons que ceux des filles (MENESR, 2015).

Pour ce qui est de l'origine nationale, l'évolution est similaire : il y a une nette surreprésentation des jeunes issus des familles immigrées⁸ (7,9 points) mais elle s'atténue puisqu'elle était de 9,5 points pour les jeunes du panel de 1995. Surtout, il faut souligner que toutes choses égales par ailleurs (notamment en contrôlant le milieu social), les jeunes issus de l'immigration ont plus de chances d'accéder aux filières générale et technologique.

Tableau 1 – Part des élèves (%) entrant dans l'enseignement professionnel selon le sexe et l'origine nationale à partir de leurs situations en 2000 (panel 1995) et 2012 (panel 2007)

	Panel 1995	Panel 2007
Sexe de l'élève		
Garçons	42,4	41,6
Filles	30,7	30,6
Origine		
Famille non immigrée	35,9	35,7
Famille mixte	32,5	31,6
Famille immigrée	45,4	43,6
Ensemble	36,7	36,2

Source : Panels DEPP, MEN

Lecture : 41,6 % des garçons entrés en classe de 6^{ème} en 2007 étaient dans la voie professionnelle en 2012

Sans surprise, l'enseignement professionnel reste très nettement la principale orientation des catégories sociales les moins favorisées. Certes, en 12 ans, les proportions d'enfants d'ouvriers, non qualifiés et qualifiés, qui y sont accueillis baissent de 0,4 et 0,9 point, tandis qu'à l'inverse, les proportions de jeunes issus de ménages enseignants ou cadres augmentent, en raison sans doute d'une attractivité un peu rehaussée par

8. C'est-à-dire dont les deux parents sont nés à l'étranger (dans le cas d'une "famille mixte", seul l'un d'entre eux est né hors de France).

la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans, mais les écarts entre catégories restent considérables : 11,5 % d'entrées dans l'enseignement professionnel pour les enfants de cadres et d'enseignants, soit 3,4 fois moins que pour les enfants d'employés, près de 5 fois moins que pour les ouvriers qualifiés, 5,5 fois moins que pour les jeunes issus de familles d'ouvriers non qualifiés (ONQ) et d'inactifs où se concentrent les difficultés sociales les plus aigües.

Tableau 2 – Répartition des jeunes entre les voies professionnelle et générale-technologique, et le collège, cinq années après leur entrée au collège, en 1995 et 2007, par PCS

Catégories socio-professionnelle	Voie professionnelle		Voie générale et technologique		Collège et autres		Total	
	1995	2007	1995	2007	1995	2007	1995	2007
Agriculteurs	41,6	38,3	56,6	61,1	1,8	0,6	100	100
Artisans, commerçants	33,8	35,1	62,8	64,0	3,4	0,9	100	100
Cadres et chefs d'entreprise	10,1	11,6	88,5	88,0	1,4	0,4	100	100
Enseignants	8,8	11,3	89,8	88,6	1,4	0,1	100	100
Professions intermédiaires	24,4	28,1	71,9	71,1	2,7	0,8	100	100
Employés	40,3	39,0	56,1	60,1	3,6	0,9	100	100
Ouvriers qualifiés	55,1	52,2	43,3	46,4	3,6	0,9	100	100
Ouvriers non qualifiés	60,7	60,3	33,5	38,3	5,8	1,4	100	100
Inactifs	61,6	59,4	34,1	37,5	4,3	3,1	100	100
Ensemble	37,6	37,5	59,2	61,4	3,2	1,1	100	100

Source : Panels 1995 et 2007 DEPP-MEN, traitements LEST.

Lecture : parmi les enfants d'inactifs, cinq ans après leur entrée en sixième en 1995, 4,3 % étaient encore au collège, dans un dispositif spécifique ou en dehors de toute prise en charge.

Ces réalités structurelles qui n'évoluent que faiblement sont pour partie la conséquence de mécanismes d'auto-sélection sociale qui ne sont pas nouveaux et ne se démentent pas. D'une manière générale, les catégories défavorisées, à notes égales au contrôle continu du brevet, sont toujours sensiblement moins ambitieuses que les catégories favorisées, quand il s'agit de s'orienter vers les filières générales et technologiques, ce qui signifie qu'elles vont plus spontanément vers la voie professionnelle (Palheta, 2012)⁹.

Si les enfants de cadres et de professions intermédiaires dont les notes ont été médiocres font preuve aujourd'hui d'un plus grand "réalisme scolaire", c'est-à-dire demandent moins souvent les voies générale et technologique qu'auparavant, les écarts d'ambition entre catégories sociales favorisées et défavorisées s'accroissent dans le cas des élèves bien notés : de 7 points pour le panel de 1995, l'écart passe à 13 points pour le panel de 2007. Là encore, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle la recherche "d'égalité"

9. "C'est que persiste en milieu populaire - ou du moins dans de larges fractions des classes populaires - la croyance (raisonnable) que le jeu des études longues est voué à se jouer sans eux mais aussi qu'ils sont voués - quand ils perdent - à perdre bien davantage que les autres" (p. 319). De ce point de vue, il sera intéressant d'examiner ce que produit la volonté politique consistant à mieux organiser le lien entre les baccalauréats professionnels et la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Tableau 3 – Souhait d'une orientation en seconde générale et technologique selon la profession de la personne de référence de la famille et les notes obtenues au contrôle continu du brevet (en %)

Notes au contrôle continu du collège	De 12 à 15		De 10 à 12		De 8 à 10	
	1995	2007	1995	2007	1995	2007
Professions						
Cadre et enseignant	99	98	94	91	74	66
Profession intermédiaire	98	94	84	81	55	50
Artisan commerçant	93	91	84	76	46	46
Employé	95	88	77	73	44	43
Agriculteur	91	88	64	67	ns	35
Ouvrier qualifié		85		64		37
Ouvrier non qualifié	92	84	65	69	36,7	30

Source : Panels 1995 et 2007 de la DEPP du ministère de l'Éducation nationale

Lecture : dans 94 % des cas, un enfant de cadre, entré en 1995 au collège et dont les notes au contrôle continu du brevet se situaient entre 10 et 12, souhaitait être orienté vers une seconde générale et technologique.

pour les trois voies du lycée - l'un des objectifs de la réforme instituant le baccalauréat professionnel en trois ans - trouve plus d'écho au sein des catégories sociales les moins favorisées, les autres s'efforçant aujourd'hui comme hier d'échapper à la voie professionnelle¹⁰. Le poids de ces vœux et de l'auto-sélection qu'ils recouvrent dans le cas des catégories populaires est d'autant plus important à noter que les conseils de classe ne corrigent pas ces biais sociaux¹¹.

Malgré cela, ce sont surtout, et de plus en plus, les catégories favorisées qui échappent aux orientations subies, lesquelles touchent plus aujourd'hui qu'hier les enfants des catégories populaires ou issus de l'immigration. En effet, toutes choses égales par ailleurs, les familles d'immigrés cherchent plus intensivement que les familles non immigrées à éviter l'enseignement professionnel¹² ; de ce fait, ils s'exposent plus fortement à subir une orientation vers la voie professionnelle.

10. La variable que constituent les notes de contrôle continu au brevet des collèges est souvent critiquée parce qu'elle ne correspondrait pas à des conditions homogènes de notation. Il reste que les écarts structurels et les évolutions sont instructifs. En outre, ces résultats convergent avec ceux d'une recherche récente sur l'orientation menée auprès de l'ensemble des établissements des académies de Paris, Versailles et Créteil (Guyon et Huillery, 2014) et qui prend en compte d'autres variables comme les acquis scolaires à l'entrée en classe de 6^{ème} mesurés selon des critères standardisés. Cette étude montre que les "élèves moyens-bons à bons" d'origine sociale modeste préfèrent la voie professionnelle plutôt que la voie générale et technologique, plus souvent que les élèves d'origine favorisée.

11. "Le conseil de classe n'intervient pas pour corriger à la hausse les vœux d'orientation des élèves originaires de milieux populaires dont le niveau scolaire permettrait d'accéder à un cursus scolaire plus ouvert" (Pirus, 2013, p.6).

12. « Bien que le baccalauréat professionnel offre des perspectives d'études supérieures, ceux-ci continuent de se détourner de cette voie d'enseignement » (Caille, 2014, p.23).

Tableau 4 – Orientations subies vers l'enseignement professionnel par catégories sociales (en %)

Accès à l'enseignement professionnel CSP de la personne de référence	Ensemble des accès		Dont orientation subie en professionnel	
	1995	2007	1995	2007
Agriculteurs	40,6	38,3	3,1	1,2
Artisans, commerçants	35,7	34,0	5,0	4,2
Chefs d'entreprise	15,7	17,4	3,5	2,5
Cadres	8,8	10,2	2,2	1,7
Enseignants	8,1	10,2	2,2	1,4
Professions intermédiaires	25	28,9	4,7	3,8
Employés	40,6	43,3	4,7	5,0
Ouvriers qualifiés	49,5	50,3	4,7	5,5
Ouvriers non qualifiés	59,1	57	4,6	6,3
Inactifs	54,0	64,0	4,5	6,6

Source : Panels d'élèves 1995 et 2007, MEN

Lecture : En 2012, parmi les élèves issus d'une famille de cadres, 10,2 % entrent dans l'enseignement professionnel et 1,7 % subissent une telle orientation.

Certes, la politique consistant à faire reculer le redoublement (dont l'inefficacité a été maintes fois démontrée) se traduit par une sensible réduction de la part des élèves très en retard (deux ans et plus) qui passe de 2,4 à 0,4 % tandis que la part des "parcours linéaires" sans redoublement (Caille, 2014, p.10) menant à l'enseignement professionnel croît fortement, et ceci pour toutes les catégories sociales. Plus précisément, Jean-Paul Caille propose une typologie en sept trajectoires dont quatre concernent l'enseignement professionnel¹³. En 2012-2013, 21 % des élèves entrent dans l'enseignement professionnel sans avoir redoublé ni s'être vu imposé un choix : ils n'étaient que 11 % dans le panel 1995 ; en outre, seuls 4 % des élèves des deux panels subissent une orientation vers le professionnel.

Examinant au regard de ces trajectoires "l'équité"¹⁴ du système éducatif, Jean-Paul Caille montre que, toutes choses égales par ailleurs, les chances d'accès linéaire aux lycées généraux et technologiques restent très liées au niveau des acquis en 6^{ème} (malgré un léger retrait de son influence) tandis que les caractéristiques sociales des familles - PCS - du référent et diplômes des parents - sont toujours très

13. Avec les trajectoires 1 ("Parcours linéaire de la sixième à la seconde générale et technologique - GT -") et 2 ("Parcours linéaire de la sixième au second cycle professionnel"), les élèves accèdent en quatre ans au second cycle. Les trajectoires 3 ("Accès difficile en seconde GT"), 4 ("Orientation subie en professionnel") et 5 ("Orientation consentie vers le professionnel") ne se réalisent qu'aux termes de redoublement et/ou d'orientations imposées. Deux trajectoires concernent les élèves les plus en difficulté, les uns encore au collège au cours de leur sixième année d'études secondaires (trajectoire 6 "Grand retard scolaire"), les autres n'étant plus scolarisés cinq ans après leur entrée en sixième (trajectoire 7 "Sortie précoce de formation initiale").

14. "Plus les trajectoires scolaires sont indépendantes des caractéristiques socio-démographiques et scolaires de départ, plus le système éducatif est équitable" (Caille, 2014, p.11) (Caille, 2014, p.11)

prégnantes, les diplômes parentaux jouant un rôle croissant.

Aussi, il ressort que les traits structurels qui caractérisent l'orientation des jeunes vers l'enseignement professionnel à l'issue du collège ont assez peu évolué en 12 ans et en particulier, le choix de la voie professionnelle est aujourd'hui toujours lié à la faiblesse des acquis en classe de sixième et aux caractéristiques de la famille, au regard de la catégorie socio-professionnelle et plus encore du (faible) capital scolaire des parents.

2 Profils sociaux des élèves entrés dans les différents cursus de l'enseignement professionnel

En 2012 comme douze ans auparavant, toutes choses égales par ailleurs (voir une présentation de la méthodologie dans l'encadré ci-après), la probabilité d'intégrer l'un des cursus de l'enseignement professionnel, plutôt que de préparer un bac général en "étant à l'heure", est très fortement expliquée, par le faible niveau des acquis en classe de 6^{ème}. Avoir été parmi le quart des élèves qui ont eu en 6^{ème} les meilleures notes continue à diminuer de plus de 98 % les chances d'être en seconde professionnelle plutôt que dans la filière générale (tableau 5). On notera sans surprise que ne pas compter parmi les élèves les plus faibles (être par exemple dans le 2^{ème} quartile au regard des notes obtenues en classe de 6^{ème}) diminue plus la probabilité relative d'entrer en CAP qu'en seconde professionnelle (en BEP en 1995) par rapport à la voie générale et ceci, pour les deux modes de préparation de ce diplôme, la voie scolaire et l'apprentissage. Autrement dit, les élèves au passé scolaire difficile sont une "clientèle" privilégiée du CAP (tableaux 5 et 6). Vis-à-vis de ce qui prévalait en 2000 (pour les élèves entrés en classe de 6^{ème} en 1995), on constaterait même une légère accentuation du poids d'un mauvais passé scolaire sur la probabilité d'entrer en CAP plutôt que de préparer un bac général : par exemple, en 2000, le fait d'avoir eu six ans auparavant des notes situées dans le deuxième quartile (plutôt que dans le quartile inférieur) diminuait les chances d'être en CAP de 86,5 % alors qu'en 2012, cette diminution s'élève à 90,8 % . Une tendance similaire se fait jour dans le cas des élèves très en retard qui sont toujours au collège (et ont comme probable destin d'aller ultérieurement vers l'enseignement professionnel s'ils n'ont pas décroché) : avec des résultats scolaires situés dans le 2^{ème} quartile, les risques d'être toujours dans cette situation diminuaient de 86,6 % en 2000 et de 89,7 % en 2012 (tableau 8). *A contrario* avoir de très bonnes notes (être dans le quartile supérieur) en 6^{ème} diminue un peu moins qu'avant la probabilité de préparer un baccalauréat professionnel en apprentissage : autrement dit, l'attractivité de cette modalité de formation vis-à-vis des "bons élèves" du début du collège se serait légèrement améliorée. Si le poids du passé scolaire se maintient si ce n'est se renforce quant à la probabilité relative d'entrer dans l'enseignement professionnel, il semblerait que celui des caractéristiques sociales et éducatives des parents soit en léger retrait.

Méthodologie de la modélisation

On s'intéresse aux déterminants de l'appartenance aux situations possibles 5 ans après l'entrée en sixième.

Pour chaque panel, nous estimons un modèle *logit multinomial* (Gourieroux, 1984) dans lequel la situation 5 ans après l'entrée en sixième est la variable à expliquer. Cette variable " situation " se décompose en 8 modalités pour les deux panels : "baccalauréat général", "baccalauréat technolo-

gique", "BEP" pour le panel DEPP 1995 ou "baccalauréat professionnel" pour le panel DEPP 2007, "BEP en apprentissage" pour le panel DEPP 1995 ou "baccalauréat professionnel en apprentissage" pour le panel DEPP 2007, "CAP", "CAP en apprentissage", "seconde générale et technologique" pour les élèves en retard et "collèges et autres^a" pour les élèves très en retard et en grande difficulté. Pour les deux panels, la situation de référence est le fait d'être en première générale 5 ans après l'entrée en 6^{ème}.

Les caractéristiques individuelles constituent les facteurs explicatifs. Les variables explicatives sont la PCS des parents, le niveau de diplôme du père et de la mère, l'origine géographique de la famille et le niveau d'acquis à l'entrée en 6^{ème} découpé en quartiles^b. Des variables de contrôle sont introduites telles que le sexe, le redoublement en primaire, le fait que le jeune soit inscrit en bibliothèque en 6^{ème}, que son établissement appartienne à une zone d'éducation prioritaire en 6^{ème} et qu'il ait fréquenté un établissement public sur l'ensemble du collège, sur une partie du collège ou un établissement privé^c. Le modèle est un modèle *logit polytomique* non ordonné (dont le modèle de base est le *logit multinomial*). Un tel modèle est structuré sous l'hypothèse d'indépendance des choix offerts (IIA : *Independance from Irrelevant Alternatives*) : l'individu arbitre entre deux choix a et b indépendamment des autres choix qui lui sont offerts. Cela suppose que la proximité de nature qui peut exister entre plusieurs choix offerts à l'individu n'est pas considérée. Dans les tableaux, les résultats sont présentés en rapport des risques (ou chances) relatifs.

a. Cette situation renvoie à des élèves en situation de vulnérabilité étant, 5 ans après l'entrée en 6^{ème}, en 3^{ème}, en 3^{ème} technologique, en 4^{ème} technologique, en SEGPA, ou en formation spécifique de préparation à l'apprentissage type CPA (Classe Préparatoire à l'Apprentissage), DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance), CLIPA (Classes d'Initiation Préprofessionnelles par Alternance) ou éventuellement bénéficiant d'un dispositif de la MGI (Mission Générale d'Insertion).

b. Les quartiles sont les valeurs qui partagent une distribution en quatre parties égales, la modalité de référence dans le modèle est le premier quartile, distinguant les résultats des 25 % d'élèves les moins performants.

c. La sélection des variables de contrôle a été effectuée via un modèle BACKWARD.

Dans l'ensemble, toutes choses égales par ailleurs, les probabilités d'intégrer les filières de l'enseignement professionnel plutôt que l'enseignement général restent très dépendantes de l'origine sociale et du niveau de formation des parents; elles évoluent peu même si l'attractivité du baccalauréat professionnel semble s'être un peu améliorée¹⁵. D'un panel à l'autre, le fait d'être un enfant de cadre, d'enseignant ou même de professions intermédiaires continue à diminuer très sensiblement la probabilité relative de préparer un baccalauréat professionnel et encore plus un CAP (voir tableaux 5 et 6 ci-après), que ce soit en apprentissage ou par la voie scolaire, malgré une légère atténuation de cet effet du milieu social lorsque l'on compare 2000 et 2012. Peut-être cette évolution est-elle à relier au poids grandissant de ces catégories dans la population active. De même, la forte influence des diplômés des parents sur la filière de formation suivie persiste toutes choses égales par ailleurs : par exemple, en 2000 comme en 2012, avoir un père diplômé du supérieur diminue d'environ 64 % les chances d'entrée en seconde professionnelle (préparer un BEP en

15. Sachant que ces évolutions *a priori* favorables doivent être interprétées avec prudence dans la mesure où l'entrée en seconde professionnelle en 2007 en vue de préparer un baccalauréat professionnel n'est pas strictement comparable au fait d'intégrer l'enseignement professionnel en 1995 pour y préparer un BEP : en effet, seule une moitié des élèves obtenant un BEP continuait ensuite en baccalauréat professionnel. Aussi une seconde professionnelle n'est-elle pas mécaniquement plus attractive pour des "milieux favorisés" qu'une entrée en classe de BEP ?

2000)¹⁶.

De même, avoir une mère diplômée du supérieur prémunit fortement d'une entrée dans la filière professionnelle, que ce soit dans la voie scolaire ou en apprentissage ; cependant, en 2012, une telle origine diminue moins qu'avant les chances de préparer un baccalauréat professionnel, titre qui semblerait donc doté d'une attractivité un peu plus forte vis-à-vis des jeunes issus de milieux fortement éduqués. Mais il reste qu'avoir une mère détenant un BEP (plutôt qu'aucun diplôme), diminue en 2012 les chances d'être en CAP, ce qui n'était pas le cas en 2000, la relation étant non-significative ; autrement dit, le lien entre la préparation d'un CAP et le fait d'avoir une mère sans diplôme se serait renforcé.

On notera que le domaine de spécialité (tertiaire *versus* industriel) n'introduit pas de différences significatives pour ce qui est des profils sociaux des élèves recrutés dans telle ou telle filière.

Quelle que soit la composante de l'enseignement professionnel, en 2000 et, plus encore en 2012, une origine étrangère diminue sensiblement les chances d'y poursuivre ses études, tout particulièrement par la voie de l'apprentissage (cf. tableau 6 ci-dessous). Dans ce dernier cas, se cumulent deux causes différentes : une volonté constante des familles immigrées d'éviter l'enseignement professionnel (Caille (2014) ; Palheta (2012)) mais aussi de possibles discriminations à l'embauche sur un contrat d'apprentissage. De même, être une fille diminue encore plus les chances relatives d'entrer en apprentissage que dans l'enseignement professionnel scolaire même si une entrée en bac pro en apprentissage s'avère nettement moins dissuasive en 2012 qu'elle ne l'était en 2000.

16. Pour ce qui est de l'apprentissage (tableau 6), avoir un père diplômé du supérieur semble moins diminuer les chances d'entrer en seconde professionnelle (*versus* BEP) en 2012 qu'en 2000 ; par contre, l'effet de cette caractéristique sur la probabilité d'entrer dans un CAP préparé en apprentissage est quasiment stable.

I. Orientation et entrées dans l'enseignement professionnel : une faible évolution des profils sociaux attachés aux différents parcours-types

Tableau 5 – Probabilité d'entrer en BEP/Bac pro ou en CAP cinq ans après l'entrée en 6^{ème} (ref : être en 1^{ère} générale)

	Panel 95		Panel 2007		Panel 95		Panel 2007	
	BEP RRR	Std.Err.	Bac pro RRR	Std.Err.	CAP RRR	Std.Err.	CAP RRR	Std.Err.
Sexe (ref : femme)	2,269***	(0,127)	2,279***	(0,1)	3,367***	(0,28)	2,415***	(0,161)
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^{ème} (ref : Quartile inférieur)								
2 ^{ème} quartile	0,233***	(0,027)	0,239***	(0,019)	0,135***	(0,018)	0,092***	(0,009)
3 ^{ème} quartile	0,055***	(0,006)	0,061***	(0,005)	0,025***	(0,004)	0,018***	(0,002)
4 ^{ème} quartile	0,011***	(0,001)	0,011***	(0,001)	0,004***	(0,001)	0,004***	(0,001)
Redoublement primaire	9,371***	(1,458)	4,592***	(0,463)	16,472***	(2,774)	11,117***	(1,236)
Origine (ref : famille française)								
Mixte	0,8*	(0,087)	0,754***	(0,06)	0,802	(0,137)	0,536***	(0,074)
Étrangère	0,624***	(0,065)	0,429***	(0,033)	0,279***	(0,045)	0,251***	(0,028)
PCS de la personne de référence (ref : ouvrier qualifié)								
Agriculteur	1,044	(0,164)	0,871	(0,123)	0,693	(0,181)	0,511*	(0,135)
Artisan commerçant	0,544***	(0,057)	0,667***	(0,052)	0,492***	(0,08)	0,512***	(0,067)
Cadre/chef d'entr.	0,24***	(0,029)	0,376***	(0,034)	0,152***	(0,039)	0,225***	(0,043)
Chômeur	2,57	(1,629)	1,126	(0,374)	1,704	(1,451)	0,914	(0,386)
Employé	0,75**	(0,064)	0,814**	(0,054)	0,805	(0,096)	0,745**	(0,074)
Enseignant	0,279***	(0,055)	0,369***	(0,051)	0,254**	(0,101)	0,331***	(0,091)
Inactif	1,575**	(0,238)	1,035	(0,103)	1,369	(0,266)	1,154	(0,144)
Ouvrier non qualifié	1,247	(0,16)	1,163	(0,121)	1,687**	(0,267)	1,346*	(0,179)
Profession intermédiaire	0,563***	(0,05)	0,649***	(0,048)	0,547***	(0,076)	0,52***	(0,065)
Diplôme de la mère (ref : aucun diplôme)								
BEP	0,859	(0,092)	1,042	(0,078)	0,771	(0,125)	0,67***	(0,076)
Bac	0,379***	(0,039)	0,68***	(0,049)	0,252***	(0,049)	0,422***	(0,052)
CAP	0,936	(0,09)	1,307**	(0,103)	0,911	(0,12)	1,144	(0,122)
CEP/BEPC	0,959	(0,083)	1,117	(0,102)	0,844	(0,101)	0,899	(0,117)
Études sup.	0,222***	(0,026)	0,413***	(0,031)	0,173***	(0,039)	0,32***	(0,044)
Diplôme du père (ref : aucun diplôme)								
BEP	0,907	(0,1)	0,924	(0,069)	0,655*	(0,119)	0,707**	(0,088)
Bac	0,639***	(0,07)	0,657***	(0,05)	0,334***	(0,075)	0,513***	(0,07)
CAP	1,139	(0,095)	1,105	(0,07)	1,267*	(0,144)	0,932	(0,085)
CEP/BEPC	1,017	(0,095)	0,992	(0,096)	0,906	(0,121)	0,888	(0,129)
Études sup.	0,366***	(0,046)	0,357***	(0,029)	0,206***	(0,059)	0,291***	(0,048)
Inscrit bibliothèque	0,546***	(0,033)	0,815***	(0,036)	0,401***	(0,04)	0,791***	(0,055)
Collège éduc. prio.	1,175	(0,11)	1,002	(0,079)	1,026	(0,132)	0,851	(0,094)
Secteur fréquenté au collège (ref : tout public)								
Tout privé	2,754***	(0,361)	2,356***	(0,218)	4,053***	(0,635)	2,708***	(0,347)
Changement	0,712***	(0,054)	0,735***	(0,047)	0,635***	(0,079)	0,704**	(0,081)

Significativité : * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Lecture : les RRR (Rapports des Risques Relatifs) représentent l'effet d'un facteur sur la probabilité d'appartenance à la situation Y rapportée à celle d'appartenance à la situation de référence. Exemple : être un homme augmente la probabilité d'être en BEP plutôt qu'en bac général de 2,26 fois.

Source : Panel DEPP 1995 et Panel DEPP 2007

Tableau 6 – Probabilité d'entrer en apprentissage dans l'enseignement professionnel scolaire cinq ans après l'entrée en 6^{ème} (ref : être en 1^{ère} générale)

	Panel 95		Panel 2007		Panel 95		Panel 2007	
	BEP en apprentissage RRR	Std.Err.	Bac en apprentissage RRR	Std.Err.	CAP en apprentissage RRR	Std.Err.	CAP en apprentissage RRR	Std.Err.
Sexe (ref : femme)	5,616***	(0,934)	3,043***	(0,332)	5,328***	(0,594)	5,42***	(0,385)
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^{ème} (ref : Quartile inférieur)								
2 ^{ème} quartile	0,278***	(0,0546)	0,278***	(0,0391)	0,169***	(0,025)	0,155***	(0,015)
3 ^{ème} quartile	0,06***	(0,0133)	0,059***	(0,0099)	0,026***	(0,005)	0,04***	(0,004)
4 ^{ème} quartile	0,007***	(0,0029)	0,023***	(0,0046)	0,004***	(0,001)	0,008***	(0,001)
Redoublement primaire	9,834***	(2,3134)	5,43***	(0,8666)	15,137***	(2,759)	9,8***	(1,107)
Origine (ref : famille française)								
Mixte	0,42*	(0,1674)	0,281***	(0,0815)	0,981	(0,195)	0,56***	(0,074)
Étrangère	0,19***	(0,0769)	0,144***	(0,0414)	0,241***	(0,052)	0,107***	(0,016)
PCS de la personne de référence (ref : ouvrier qualifié)								
Agriculteur	0,491	(0,2229)	1,88**	(0,4426)	0,852	(0,256)	0,468**	(0,121)
Artisan commerçant	0,493**	(0,1281)	0,734	(0,131)	0,661*	(0,121)	0,783*	(0,088)
Cadre/chef d'entr.	0,122***	(0,055)	0,294***	(0,0724)	0,219***	(0,062)	0,347***	(0,055)
Chômeur	0	(0,0006)	0	(0,0009)	2,457	(2,322)	0,595	(0,299)
Employé	0,426***	(0,0996)	0,672*	(0,1086)	0,678**	(0,101)	0,71***	(0,07)
Enseignant	0,294*	(0,1833)	0,347**	(0,1342)	0	(0)	0,352***	(0,093)
Inactif	1,037	(0,3674)	0,575*	(0,1549)	1,424	(0,329)	0,6***	(0,087)
Ouvrier non qualifié	1,257	(0,3512)	1,323	(0,2949)	1,461*	(0,281)	1,24	(0,172)
Profession intermédiaire	0,47**	(0,1106)	0,549***	(0,102)	0,296***	(0,061)	0,638***	(0,073)
Diplôme de la mère (ref : aucun diplôme)								
BEP	1,365	(0,3341)	1,157	(0,2034)	0,854	(0,174)	0,789*	(0,085)
Bac	0,318***	(0,106)	0,816	(0,1466)	0,391***	(0,089)	0,492***	(0,057)
CAP	0,969	(0,224)	1,793***	(0,3088)	1,068	(0,172)	1,388**	(0,145)
CEP/BEPC	0,804	(0,1772)	1,393	(0,2937)	1,075	(0,156)	0,936	(0,124)
Études sup.	0,143***	(0,0651)	0,413***	(0,0838)	0,18***	(0,056)	0,316***	(0,041)
Diplôme du père (ref : aucun diplôme)								
BEP	0,985	(0,2822)	1,341	(0,2339)	0,658	(0,153)	0,685**	(0,082)
Bac	0,379*	(0,1583)	1,088	(0,2022)	0,426**	(0,116)	0,358***	(0,051)
CAP	1,371	(0,2738)	1,499**	(0,2223)	1,392*	(0,193)	1,297**	(0,112)
CEP/BEPC	1,086	(0,2608)	1,406	(0,3216)	1,019	(0,165)	0,898	(0,132)
Études sup.	0,393*	(0,173)	0,553**	(0,1217)	0,172***	(0,072)	0,183***	(0,031)
Inscrit bibliothèque	0,441***	(0,0833)	0,896	(0,0987)	0,498***	(0,062)	0,749***	(0,053)
Collège éduc. prio.	0,323**	(0,1212)	0,765	(0,1661)	0,923	(0,152)	0,576***	(0,074)
Secteur fréquenté au collège (ref : tout public)								
Tout privé	4,272***	(1,0406)	8,031***	(1,1853)	3,871***	(0,703)	5,403***	(0,601)
Changement	1,108	(0,2095)	1,353*	(0,196)	0,601**	(0,096)	0,721**	(0,077)

Significativité : * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Source : Panel DEPP 1995 et Panel DEPP 2007

Peut-on dire que l'on est en présence d'une dualisation croissante de l'enseignement professionnel ? En effet, les profils des élèves préparant un CAP ainsi que ceux qui sont toujours au collège - et fortement destinés à aller vers la préparation d'un CAP - et donc en grandes difficultés scolaires, s'avèrent très marqués socialement, comme le montrent les statistiques descriptives. C'est particulièrement le cas au regard du diplôme des parents (ci-dessous du père).

Tableau 7 – Diplômes du père selon le parcours éducatif de l'élève entré en 6^{ème} en 1995 et 2007 : bac général, CAP scolaire, collège (en %)

Diplôme du père	Aucun diplôme		Diplôme du supérieur	
	Panel 1995	Panel 2007	Panel 1995	Panel 2007
Situations des élèves				
CAP voie scolaire	29,6	37,4	2,3	5,4
Bac général à l'heure	6,7	8,6	37,4	45,4
Collège et autres	25,1	36,6	7,6	5,7
Part de la catégorie de diplôme dans la population	15,1	17,2	19,9	27,2

Source : Panels 1995 et 2007 DEPP-MEN, traitements LEST.

Lecture : en 1995, 29,6 % des élèves préparant un CAP avait un père sans diplôme, 2,3 % avait un père diplômé du supérieur. Le niveau de diplôme des parents des élèves du panel 1995 a été mesuré au travers d'une enquête « Familles » menée en 1998, et celui des parents des élèves du panel 2007 par une enquête similaire en 2008.

Si l'entrée en CAP semble aujourd'hui moins marquée par le genre, la modélisation toutes choses égales par ailleurs (voir ci-dessous tableaux 5 et 6) confirme une dualisation interne de l'enseignement professionnel (CAP *versus* baccalauréat professionnel), avant tout pour la voie scolaire, ce qui peut sans doute être rapproché de la disparition de la filière intermédiaire qu'était le BEP. Ces résultats semblent converger avec ceux de (Guyon et Huillery, 2014, p.2) : "Pour les élèves faibles, l'origine sociale modifie l'arbitrage entre voie professionnelle et CAP d'une part, et redoublement et sortie du public ou privé sous contrat. Les élèves d'origine favorisée évitent la voie professionnelle et le CAP plus que ne le font les élèves d'origine modeste".

A cela s'ajoute le fait que les élèves qui sont toujours au collège cinq ans après leur entrée en classe de 6^{ème}, et dont on peut penser que la plupart iront vers l'enseignement professionnel, ont des parents aux caractéristiques sociales toujours très marquées (36,6 % de père sans diplôme en 2007 contre un quart en 1995¹⁷).

17. Toutes choses égales par ailleurs, être un garçon augmente de 2,23 fois les chances d'être dans une telle situation. En outre, le passé scolaire des garçons pèse lourdement puisqu'être dans le second quartile au regard des acquis en 6^{ème} diminue les risques d'être encore au collège de 87 % en 2000 et de 90 % en 2012. Enfin, encore plus aujourd'hui qu'hier, l'origine étrangère diminue sensiblement les risques d'être dans cette situation scolaire difficile.

Tableau 8 – Probabilité d'entrer en 1^{ère} technologique, d'être encore au collège ou d'être en seconde générale et technologique 5 ans après l'entrée en classe de 6^{ème} (ref : être en 1^{ère} générale)

	1 ^{ère} Technologique				Collège et autres				Seconde GT			
	Panel 1995		Panel 2007		Panel 1995		Panel 2007		Panel 1995		Panel 2007	
	RRR	Std.Err.	RRR	Std.Err.	RRR	Std.Err.	RRR	Std.Err.	RRR	Std.Err.	RRR	Std.Err.
Sexe (ref : homme)	1,842***	(0,121)	1,549***	(0,07)	2,512***	(0,258)	2,239***	(0,298)	1,813***	(0,094)	1,747***	(0,087)
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^{ème} (ref : Quartile inférieur)												
Deuxième quartile	0,741	(0,116)	0,579***	(0,054)	0,134***	(0,02)	0,103***	(0,017)	0,481***	(0,057)	0,418***	(0,038)
Troisième quartile	0,444***	(0,066)	0,305***	(0,028)	0,015***	(0,003)	0,024***	(0,005)	0,172***	(0,02)	0,152***	(0,014)
Quatrième quartile	0,191***	(0,029)	0,108***	(0,011)	0,003***	(0,001)	0,009***	(0,003)	0,055***	(0,007)	0,041***	(0,004)
Redoublement au primaire	3,576***	(0,661)	2,291***	(0,267)	4,452***	(0,92)	3,505***	(0,664)	2,045***	(0,351)	1,021	(0,142)
Origine (ref : famille française)												
Famille mixte	1,03	(0,123)	0,892	(0,072)	0,854	(0,179)	1,151	(0,256)	1,029	(0,094)	1,039	(0,088)
Famille d'origine étrangère	1,097	(0,13)	0,774**	(0,063)	0,462***	(0,086)	0,222***	(0,055)	0,924	(0,092)	0,812*	(0,07)
PCS de la personne de référence (ref : ouvrier qualifié)												
Agriculteur	1,532*	(0,26)	1,089	(0,156)	0,536	(0,202)	0,484	(0,295)	0,644*	(0,114)	0,554**	(0,114)
Artisan, commerçant	0,751*	(0,095)	0,782**	(0,066)	0,694	(0,133)	0,702	(0,181)	0,882	(0,089)	0,88	(0,082)
Cadre/chef d'entreprise	0,409***	(0,057)	0,685***	(0,057)	0,328***	(0,079)	0,42*	(0,146)	0,759**	(0,074)	0,862	(0,077)
Chômeur	2,289	(1,673)	0,904	(0,357)	1,467	(1,726)	2,158	(1,302)	1,919	(1,32)	0,795	(0,354)
Employé	0,902	(0,094)	0,987	(0,07)	0,872	(0,133)	0,804	(0,166)	1,081	(0,093)	1,076	(0,086)
Enseignant	0,415***	(0,088)	0,517***	(0,065)	0,43*	(0,164)	0,263	(0,193)	0,745*	(0,102)	0,594***	(0,082)
Inactif	0,919	(0,194)	0,891	(0,105)	1,429	(0,349)	1,679*	(0,361)	1,407*	(0,225)	0,898	(0,114)
Ouvrier non qualifié	1,479**	(0,225)	1,234	(0,143)	1,796**	(0,346)	1,695*	(0,411)	0,951	(0,136)	1,013	(0,135)
Profession intermédiaire	0,899	(0,092)	0,882	(0,067)	0,743	(0,125)	0,726	(0,177)	0,963	(0,082)	1,059	(0,089)
Diplôme de la mère (ref : aucun diplôme)												
BEP	1,332*	(0,165)	1,178*	(0,098)	0,957	(0,189)	0,605*	(0,141)	1,266*	(0,132)	0,955	(0,087)
Bac	0,743*	(0,087)	1,12	(0,085)	0,511**	(0,1)	0,51**	(0,119)	0,88	(0,08)	0,883	(0,073)
CAP	1,147	(0,135)	1,206*	(0,109)	0,898	(0,153)	1,066	(0,222)	1,213*	(0,117)	1,173	(0,113)
CEP/BEPC	1,186	(0,126)	1,076	(0,113)	0,697*	(0,112)	1,079	(0,26)	1,143	(0,101)	1,087	(0,121)
Études supérieures	0,564***	(0,07)	0,752***	(0,058)	0,286***	(0,067)	0,305***	(0,085)	0,707***	(0,065)	0,625***	(0,052)
Diplôme du père (ref : aucun diplôme)												
BEP	1,076	(0,136)	0,981	(0,078)	0,691	(0,156)	0,741	(0,178)	0,809*	(0,086)	0,758**	(0,071)
Bac	0,805	(0,099)	0,821*	(0,064)	0,729	(0,155)	0,431**	(0,122)	0,782**	(0,074)	0,768**	(0,065)
CAP	1,384**	(0,138)	1,092	(0,076)	0,938	(0,143)	0,845	(0,152)	0,995	(0,084)	0,896	(0,07)
CEP/BEPC	0,996	(0,113)	0,954	(0,101)	1,011	(0,17)	0,527	(0,181)	0,921	(0,085)	0,876	(0,104)
Études supérieures	0,602***	(0,079)	0,577***	(0,044)	0,392***	(0,101)	0,165***	(0,063)	0,617***	(0,057)	0,654***	(0,053)
Bibliothèque en 6 ^{ème}	0,813**	(0,056)	0,835***	(0,038)	0,477***	(0,059)	0,946	(0,132)	0,808***	(0,044)	0,887*	(0,045)
Collège éduc. prio. en 6 ^{ème}	1,13	(0,127)	1,082	(0,092)	0,914	(0,153)	1,053	(0,217)	1,241*	(0,115)	1,077	(0,101)
Secteur fréquenté au collège (ref : tout public)												
Tout privé	0,901	(0,179)	0,994	(0,116)	4,058***	(0,731)	6,67***	(1,28)	2,052***	(0,258)	3,033***	(0,291)
Changement de secteur	0,686***	(0,063)	0,778***	(0,048)	0,833	(0,121)	1,067	(0,237)	0,945	(0,063)	1,234***	(0,079)

Significativité : * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Lecture : Les RRR représentent l'effet d'un facteur sur la probabilité d'appartenance à la situation Y rapportée à celle d'appartenance à la situation de référence.

Source : Panel DEPP 1995 et Panel DEPP 2007

3 L'évolution de la composition sociale des filières du lycée professionnel

Cette évolution est évidemment le produit des processus d'orientation en fin de troisième et, secondairement, en fin de seconde. Elle est révélatrice de la panne de démocratisation qui caractérise le système éducatif français et des difficultés auxquels se heurtent, depuis trente ans, les politiques visant à doter la voie professionnelle d'une "dignité égale" à celle dont jouissent les filières générale et technologique. En outre, en termes de composition sociale, s'affirme une distance croissante entre établissements publics et privés, tendance à laquelle n'échappe pas la voie professionnelle, bien au contraire.

Tableau 9 – Évolutions du poids des enfants de cadres et d'ouvriers (en %) parmi l'ensemble des élèves du second degré entre 2004 et 2013 (sur ou sous-représentation catégorielle entre parenthèses)

	Cadres			Ouvriers		
	2004	2008	2013	2004	2008	2013
Ensemble du 1^{er} cycle	16,0 (0,98)	17,0 (0,96)	17,6 (0,95)	26,9 (1,03)	27,6 (1,03)	27,0 (1,05)
Pré-professionnel	5,4 (0,33)	8 (0,45)	7,3 (0,39)	37,8 (1,45)	36,1 (1,39)	35,8 (1,39)
SEGPA	1,6 (0,1)	1,9 (0,11)	1,9 (0,1)	44,0 (1,69)	46,0 (1,72)	43,5 (1,69)
1^{er} cycle général	16,2 (0,99)	17,5 (0,98)	18,1 (0,98)	26,8 (1,03)	27,6 (1,02)	26,5 (1,03)
Ensemble lycées GT	22,8 (1,4)	24,8 (1,39)	25,7 (1,39)	18,4 (0,71)	18,9 (0,71)	18,7 (0,72)
Second cycle professionnel	5,7 (0,35)	6,4 (0,36)	6,6 (0,38)	36,0 (1,38)	36,3 (1,36)	35,9 (1,39)
CAP	4,3 (0,26)	4,6 (0,26)	3,9 (0,21)	37,2 (1,43)	37,7 (1,41)	38,0 (1,47)
BEP	5,8 (0,36)	6,2 (0,35)	-	36,1 (1,29)	37,5 (1,4)	-
Bac pro	6,0 (0,37)	7,3 (0,41)	7,1 (0,38)	35,3 (1,35)	34,6 (1,3)	35,5 (1,38)
Autres	5,8	6,8	7,8	33,2	31,6	26,9
Ensemble du secondaire	16,3	17,8	18,5	26,0	26,7	25,8

Source : Repères et références statistiques 2005, 2009 et 2014, MEN.

Lecture : en 2004, les enfants de cadres représentaient 5,7 % des élèves des lycées professionnels ; ils y étaient sous-représentés à hauteur de 65 % compte tenu de leur poids parmi l'ensemble des élèves du second degré (5,7/16,3).

Là aussi, la stabilité des positions prime : malgré une présence relative légèrement renforcée, les enfants de cadres sont très largement sous-représentés dans la voie professionnelle et les enfants d'ouvriers sont toujours surreprésentés et même un peu plus qu'auparavant. De surcroît, là encore, le CAP s'avère plus

clivant socialement : moins d'enfants de cadres et plus d'enfants d'ouvriers (ainsi que d'inactifs) alors que ce n'est pas le cas pour le baccalauréat professionnel. En outre, les clivages sociaux qui traversent le lycée sont pour partie le produit de bifurcations opérées dès le collège ; les SEGPA maximisent les distances sociales¹⁸ et les formules, variables au fil du temps, de préprofessionnalisations lors du premier cycle du secondaire reflètent des différenciations sociales qui s'avèrent prédictives de celles qui vont caractériser ensuite le lycée professionnel : les enfants de cadres et ceux d'ouvriers y sont respectivement sur et sous-représentés dans des mesures très voisines ; ainsi en 2013, les enfants de cadres sont sous-représentés à hauteur de 61 % dans ces formules du collège et à hauteur de 62 % dans la voie professionnelle, ce qui conduit Palheta à qualifier ces classes "d'antichambre de l'enseignement professionnel" (Palheta, 2012, p.46).

Enfin, il s'avère que lorsqu'elles sont, au bout du compte, concernées par le lycée professionnel, les classes favorisées privilégient nettement les établissements privés pour la scolarisation de leurs enfants et ceci, de plus en plus.

Tableau 10 – Part des effectifs des établissements du second degré appartenant aux catégories sociales favorisées versus défavorisées en 2004 et 2013 (en %)

Origine sociale	2004				2013			
	Secteur public		Secteur privé		Secteur Public		Secteur privé	
	Favorisée	Défavorisée	Favorisée	Défavorisée	Favorisée	Défavorisée	Favorisée	Défavorisée
Collège	33,1	40,8	45,7	23,3	31,8	41,1	50,6	19,4
2^{ème} cycle GT	46	27,9	56	16,5	45	28,2	61,6	12,5
2^{ème} cycle Pro.	18,2	56	27,6	39,9	17,4	55,8	30	36,1
Total 2^{ème} cycle	34,8	39,1	46,3	23,5	33,6	39,4	51,3	19,4
SEGPA	7,9	73,7	15,6	54,5	7,5	72,6	17,3	51,3

Les catégories dites favorisées regroupent les chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires, et les retraités cadres et des professions intermédiaires ; les catégories "défavorisées" sont composées des ouvriers, des retraités ouvriers et employés, ainsi que des inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Source : RERS 2005 et 2014, MEN.

Lecture : Parmi les élèves du second degré en 2004, 34,8 % avaient une origine sociale favorisée dans les établissements publics, et 46,3 % dans les établissements privés. En 2004, les effectifs des SEGPA sont comptabilisés à part alors qu'ils sont repris dans les effectifs du collège en 2013.

Si cette surreprésentation des classes favorisées dans les établissements privés est moins marquée dans la voie professionnelle que dans la voie générale et technologique, elle va en augmentant sur une décennie. De plus, la sous-représentation des catégories défavorisées dans les établissements privés augmente elle aussi. En bref, les lycées professionnels publics et privés rassemblent des populations d'élèves de plus en plus différentes. Il faudrait préciser les raisons de cette dualisation. Certaines relèvent sans doute des motivations habituelles avancées par les parents pour le choix du privé : meilleures conditions d'études en raison notamment de taux d'encadrement (nombre de professeurs par élève) plus élevés¹⁹, composition

18. Sous-représentation de 90 % des cadres et surreprésentation des ouvriers à hauteur de 70 %, l'une et l'autre sont quasiment constantes sur une dizaine d'années.

19. Par ailleurs, le nombre d'élèves par classe s'élève en moyenne en 2013 à 17 dans le privé contre 19,1 dans le public. Enfin, les lycées privés se caractérisent par une taille moyenne sensiblement plus faible (166 élèves contre 405 dans le public).

sociale jugée plus favorable etc. En outre, il serait intéressant de savoir si le recours au privé s'explique par les possibilités qu'il offre de faire plus facilement correspondre les premiers vœux de spécialité formulés par les élèves avec la spécialité effectivement suivie. On sait que dans certains cursus, les choix des élèves sont particulièrement contraints (Arrighi *et al.*, 2009) ; or une partie du décrochage élevé en lycée professionnel (de l'ordre de 20 %) s'explique par cette discordance entre vœux et affectation²⁰.

Tableau 11 – Sur-représentation des catégories favorisées et sous-représentation des catégories défavorisées dans les lycées professionnels privés vis-à-vis des lycées publics en 2004 et 2013 (en points)

	2004		2013	
	Surreprésentation des favorisées	Sous-représentation des défavorisées	Surreprésentation des favorisées	Sous-représentation des défavorisées
Collège	12,6	17,5	18,8	21,7
2^{ème} cycle GT	10,0	11,4	16,6	15,7
2^{ème} cycle Pro.	9,4	16,1	12,6	19,7
2^{ème} cycle	11,5	15,6	17,7	20,0
SEGPA	7,7	19,2	9,8	21,3

Source : RERS 2005 et 2014, MEN.

Lecture : en 2004, la proportion de lycéens professionnels issus de catégories favorisées était de 27,6 % dans le privé contre 18,2 % dans le public (voir tableau précédent), soit une surreprésentation de 9,4 points. En 2004, les effectifs des SEGPA sont comptabilisés à part alors qu'ils sont repris dans les effectifs du collège en 2013.

À ce stade, mais il est vrai que le recul dont on dispose est encore limité, la réforme du lycée professionnel de la fin des années 2000 n'a guère changé la donne quant à l'attractivité sociale de l'enseignement professionnel. On assisterait plutôt à une double dualisation interne de l'enseignement professionnel : distance croissante entre les baccalauréats professionnels et les CAP, ces derniers accueillant les élèves les plus en difficulté et souvent issus de familles socialement peu favorisées et dont une part, dans le passé, ne parvenait à aller au-delà du collège ; différenciation plus marquée entre enseignement professionnel public et enseignement professionnel privé.

Cette forte dépendance de trajectoire se retrouve au stade de l'accès à la certification.

20. Ainsi une typologie des spécialités de formation concernant la génération sortie sur le marché du travail en 2004 identifie un groupe caractérisé par un ensemble de traits négatifs : "Le groupe le plus stigmatisé réunit les spécialités qui conduisent aux métiers de la comptabilité et du secrétariat, les spécialités peu attractives des services à la collectivité ou des industries de premières transformations et les spécialités préparant à l'avenir incertain des métiers du textile et de l'habillement. L'éloignement de l'emploi et l'insatisfaction vis-à-vis de l'orientation caractérise cet univers : les jeunes y sont en proportion beaucoup plus nombreux à n'avoir aucun parent en emploi et beaucoup moins nombreux à interrompre leurs études parce qu'ils avaient trouvé un emploi. Très souvent leur orientation n'a pas été conforme à leur premier vœu et ils n'avaient pas atteint le niveau qu'ils auraient souhaité lorsqu'ils ont achevé leurs études. L'abandon en cours de cycle est d'ailleurs une caractéristique forte de ce groupe où les sorties en première année de BEP et en première professionnelle sont surreprésentées... Enfin, ce groupe de spécialités scolarise plutôt des jeunes d'origine urbaine, notamment des enfants d'employés, et, les descendants d'immigrés originaires du Maghreb y sont surreprésentés." (Arrighi *et al.*, 2009, p.1 et 37)

II L'accès à la certification et le poids des origines sociales

Cette dimension est abordée en deux temps. C'est tout d'abord l'évolution de l'accès aux différents types de baccalauréats qui est abordée. Il est en effet devenu le pivot du système éducatif, notamment avec le développement de sa composante professionnelle. Le second temps se focalise sur le dernier diplôme obtenu par des générations de sortants sur le marché du travail, notamment en comparant des générations d'avant et d'après le déclenchement de la crise financière et économique de 2008. Sur ce versant, les effets de la réforme de la voie professionnelle ne sont pas pris en compte, la dernière génération observée étant celle de 2010 interrogée en 2013.

1 L'accès aux différents baccalauréats comme révélateur des segmentations éducatives

Les évolutions propres à l'enseignement professionnel doivent être replacées dans le contexte plus large des transformations du second cycle de l'enseignement secondaire et notamment, de l'accès à la certification phare qu'est le baccalauréat.

Les transformations structurelles, bien connues, sont spectaculaires.

Comme le mentionne la dernière livraison de "L'État de l'École" (MENESR-DEPP, 2015), en un quart de siècle (de 1980 à 2015), la proportion de bacheliers dans une génération a triplé passant de 26 % à 78 %. Cette expansion s'est faite par paliers : forte croissance jusqu'en 1995, suite à la politique visant à mener 80 % d'une génération au niveau IV de formation d'ici l'an 2000 ; stagnation jusqu'en 2007 où, avec 62,7 %, le taux d'accès au bac retrouve celui de 1995 ; enfin croissance forte résultant pour l'essentiel du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Tableau 12 – Taux d'accès d'une génération^a aux baccalauréats (en %)

Années	Bac Général	Bac Techno.	Bac Pro.	Ensemble
1980	18,6	7,3	-	25,9
1985	19,8	9,6	-	29,4
1995	37,2	17,6	7,9	62,7
2005	32,8	17,0	11,4	61,2
2007	33,7	16,4	12,6	62,7
2010	34,3	16,3	14,4	65
2014	38,0	16,2	24,1	78,3

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DOM hors Mayotte à partir de 2001.

Source : Etat de l'Ecole 2015 – Indicateur 23 p. 58 – (MENESR-DEPP) .

a. "Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat : il s'agit de la proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge et en additionnant ces taux par âge. Les calculs ont été faits en utilisant les séries démographiques de l'Insee qui intègrent les résultats des enquêtes annuelles du recensement (mises en place en 2004) et figurent dans la base en vigueur en mars 2015. Ces données sont disponibles pour la France métropolitaine et les DOM, hors Mayotte." (MENESR-DEPP, 2014, p.58)

Au bout du compte, sur les trente dernières années, l'élargissement de l'accès au bac est clairement lié à l'expansion du baccalauréat professionnel dont le nombre de spécialités a fortement crû tout au long de la période (près de 90 en 2013). Sur les vingt dernières années (1995-2014), l'accroissement de l'accès à ce diplôme ne doit rien aux voies générale et technologique, la seconde nommée étant même en légère régression en raison d'une attractivité déclinante et de l'affaiblissement des classes passerelles²¹ qui durant la décennie 1985-1995 avaient ménagé des passages depuis la voie professionnelle vers une première technologique. En d'autres termes, le système a juxtaposé deux grandes voies, générale et technologique d'un côté, professionnelle de l'autre, plus qu'il n'a cherché à les articuler, compte tenu de l'absence de réforme de fond du collège, dont les résultats, tels que les mesure l'enquête PISA de l'OCDE (synthèse disponible sur le site de l'OCDE), n'ont d'ailleurs pas cessé de se dégrader depuis le début des années 2000. Ainsi, la sélectivité de l'enseignement général à la fin de la scolarité obligatoire n'a guère été entamée depuis 20 ans, l'enseignement professionnel étant en charge de l'ouverture relative du système, ce qui tend à illustrer la thèse de la "démocratisation ségrégative" (Duru-Bellat et Kieffer, 2001). Jusqu'à présent, c'est d'ailleurs par une meilleure organisation des poursuites d'études de l'enseignement professionnel vers le supérieur qu'est pensée la dynamique d'ensemble du système. Seule une ambitieuse réforme du collège pourra changer la donne, ce qu'ambitionnaient la loi d'orientation et de programmation de l'école de 2013 et la réforme du collège de 2015 qui en découlait.

Si l'on prend comme critère l'obtention du baccalauréat, les trois filières n'étant pas distinguées à ce stade, la démocratisation de l'accès à cette certification est manifeste même si les écarts entre milieux sociaux se réduisent finalement assez peu comme en témoigne le tableau 13.

Tableau 13 – Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social (en %)

Génération	1967-1971	1972-1976	1977-1981	1982-1986	1987-1991p
Ensemble	44	58	64	65	68
Enfants de cadres/professions intermédiaires	68	80	82	83	85
Enfants d'ouvriers ou d'employés	30	46	52	54	57
Différence de %	38	34	30	29	28

1987-1991p : données provisoires.

Lecture : parmi les jeunes nés de 1987 à 1991, 85 % de ceux dont le père est cadre ou de profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Champ : France métropolitaine.

Source : Indicateur 27 de l'Etat de l'Ecole 2014, MENESR-DEPP.

En réalité, deux dimensions conduisent à conforter la thèse de la démocratisation ségrégative de l'école. La première tient à la répartition des enfants des catégories sociales entre les différentes filières d'accès au bac, les processus d'orientation étant loin d'être neutres comme on l'a vu. La seconde tient à la différen-

21. "Dans l'autre sens, de l'enseignement professionnel vers l'enseignement, général et technologique, la première d'adaptation permet à des élèves titulaires d'un BEP de préparer ensuite un baccalauréat technologique. Les effectifs sont en diminution depuis plusieurs années : de 17 % des élèves de BEP entrant en classe d'adaptation à la rentrée 1996, on est passé à 12 % en 2006" (HCE, 2008, p.18). Depuis lors, ces possibilités n'ont cessé de se restreindre au point qu'un récent rapport de l'IGAENR (2013) : "s'il ne serait ni cohérent ni réaliste de rétablir une passerelle de la voie professionnelle vers la voie technologique à une échelle comparable à celle des anciennes premières d'adaptation, il serait souhaitable de donner la possibilité aux élèves qui le souhaitent de rejoindre une première technologique en fin de seconde professionnelle" (IGAENR, 2013, p.47).

ciation de la réussite à l'examen en fonction de la catégorie sociale d'appartenance. Durant les dernières années concernées par la réforme des lycées, l'accès au baccalauréat général évolue peu, que ce soit globalement²² ou par catégories sociales à l'exception de celle des employés. Par contre, la montée en puissance du baccalauréat professionnel est manifeste, sachant qu'elle se fait pour près des trois quarts au détriment du baccalauréat technologique. Cette "cannibalisation" du bac technologique illustre les fragilités de cette filière, déjà souligné par un rapport du Haut conseil pour l'éducation : "*les élèves eux-mêmes préfèrent viser un baccalauréat professionnel qu'ils sentent plus à leur portée qu'un baccalauréat technologique les obligeant à quitter leur établissement pour un cursus incertain, quitte, pour 12 % d'entre eux environ, à se présenter plus tard, une fois le baccalauréat professionnel obtenu, en première année de STS*" (HCE, 2008, p.18).

Tableau 14 – Répartition par voie des bacheliers 2013 selon leur origine sociale (en %)

Catégories socio-professionnelles	Voies					
	Générale		Technologique		Professionnelle	
	2007	2013	2007	2013	2007	2013
Agriculteurs exploitants	56	58	24	20	20	22
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	51	51	26	21	24	28
Cadres, professions intellectuelles supérieures	76	77	17	14	8	9
Professions intermédiaires	58	60	28	23	14	17
Employés	48	53	31	26	21	20
Ouvriers	34	35	32	24	34	41
Retraités	39	42	28	21	34	37
Ensemble	54	52	26	21	20	27

Champ : France métropolitaine + DOM. Source : MENESR-DEPP.

Lecture : en 2007, 56 % des bacheliers issus d'une famille d'agriculteurs avaient obtenu un bac général.

Le récent développement du bac professionnel a beaucoup plus concerné les filles que les garçons puisqu'au regard de l'accès à cette certification, l'écart entre garçons et filles a brutalement chuté de 9,1 à 2,1 points entre 2012 et 2013. Cette mutation tient, pour l'essentiel, à l'arrivée en classe terminale des premières candidates aux baccalauréats professionnels "accompagnement, soins et services à la personne" et "services aux personnes et aux territoires", spécialités féminines à plus de 90 %. Elle illustre une fois encore l'importance déterminante des logiques d'offre de formation et de certification. Dans le passé, les spécialités bureautique et commerce-vente, diffuses sur l'ensemble du territoire, avaient de même fortement contribué à l'accueil des filles dans la filière professionnelle, au risque, comme on le verra plus bas, d'exposer les lauréates à de fortes déconvenues sur le marché du travail.

Ce critère de la répartition sociale (et sexuée) dans les trois filières cumule ses effets avec ceux des différences de taux de réussite propres à chaque type de bac et, pour chacun d'eux, en fonction de l'origine sociale des candidats. Pour l'ensemble de la jeunesse lycéenne comme pour les jeunes de toute catégorie

22. On constate même une légère baisse.

sociale, les taux de réussite décroissent sensiblement quand on passe du baccalauréat général au baccalauréat professionnel reflétant la sélectivité en amont et sans doute aussi des formes d'examen moins adaptées à la filière professionnelle malgré le développement du contrôle en cours d'études. En tout état de cause, joue ainsi un biais social supplémentaire pour l'accès au diplôme du bac puisque les catégories favorisées sont structurellement plus représentées dans la filière générale que dans la professionnelle. Or non seulement, comme on l'a vu, ces répartitions évoluent peu mais en outre, le taux de réussite moyen au bac professionnel progresse faiblement, en tout cas sensiblement moins que celui des deux autres catégories de bacs au sein desquelles les catégories défavorisées sont moins représentées. En outre, pour chaque type de baccalauréat, la réussite des enfants d'ouvriers est moins fréquente que celle des enfants de cadres.

Tableau 15 – Taux de réussite aux baccalauréats en 2008 et 2013 selon l'origine sociale (en %)

Catégories socio-professionnelles	Bac général		Bac techno.		Bac pro.		Ensemble	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013	2008	2013
Agriculteurs exploitants	92,3	95,8	89,1	93,1	83,3	85,8	89,9	92,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	88,1	92,1	83,4	88,7	79,6	81,8	85,0	88,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	92,7	95,5	85,3	90,9	80,7	85,2	90,6	93,8
<i>dont professeurs et assimilés</i>	93,6	96,0	85,2	90,8	78,9	84,4	91,9	94,8
Professions intermédiaires	89,1	93,0	83,0	89,3	79,7	82,1	86,2	90,1
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	93,0	95,0	85,6	90,2	82,9	82,7	91,2	93,4
Employés	86,0	90,9	80,9	87,2	78,2	80,6	83,0	87,6
Ouvriers	82,9	88,7	79,0	86,1	76,7	77,3	79,7	83,1
Retraités	85,5	90,8	76,4	84	72,9	76,1	78,9	83,4
Autres sans activité professionnelle	79,5	84,2	73,5	80,2	68,5	72,1	75,1	79,5
Ensemble	87,9	92,0	80,3	86,5	77,0	78,9	83,5	86,9

Source : MENESR-DEPP ; ministère en charge de l'agriculture.

Globalement, les écarts de taux de réussite entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers se réduisent à peine depuis 2008 (deux dixièmes de point). L'évolution positive tient aux bacs généraux et technologiques pour lesquels les gains de réussite sont plus élevés dans le cas des jeunes issus de milieux ouvriers - il est vrai qu'avec un taux de 95,5 % au bac général, la réussite des jeunes issus des milieux favorisés est proche de l'asymptote. Par contre, il est frappant de constater que l'écart de taux de réussite au bac professionnel entre enfants de cadres et d'ouvriers double quasiment en quelques années. Deux causes seraient à explorer plus avant. Tout d'abord, l'élargissement du recrutement de la seconde professionnelle se traduit nécessairement par une hétérogénéité croissante des élèves au regard de leurs résultats scolaires, avec le risque que les moyens et les méthodes d'accompagnement n'évoluent pas à l'aune de ces transformations structurelles. De plus, un effet établissement pourrait jouer puisque les lycées privés, relativement à leurs homologues publics, accueillent toujours plus de jeunes issus des catégories favorisées et toujours moins venant des milieux populaires.

2 Les origines des élèves et le plus haut diplôme obtenu à l'entrée sur le marché du travail : quelles évolutions d'une génération à l'autre ?

Les enquêtes Générations du Céreq retracent le cheminement sur le marché du travail, à un horizon de trois ans, des jeunes sortis à une date donnée du système éducatif, quel que soit leur niveau de diplôme (ici les sortants de 2004 et 2010 interrogés trois ans après et dont le cheminement sur le marché du travail est retracé finement²³). A ce stade, ces enquêtes sont utilisées pour rendre compte de l'accès de ces deux cohortes de jeunes entrant sur le marché du travail aux différents niveaux, filières et spécialités (en se limitant ici à la distinction spécialités industrielles *versus* tertiaires) de diplômes. Les critères privilégiés sont ceux de l'origine sociale (notamment ouvrière *versus* cadre), du sexe et du territoire (zone urbaine sensible ou pas)²⁴. Enfin il faut souligner que les effets de la réforme de la voie professionnelle ne jouent pas - ou très peu²⁵ - sur la dernière génération sortie sur le marché du travail en 2010 et interrogée en 2013.

Néanmoins, deux caractéristiques principales ressortent clairement : en premier lieu, apparaissent de fortes différences structurelles selon les niveaux de diplôme professionnel, qui sont cohérentes avec celles discutées à propos de l'accès aux différents types de baccalauréat. En second lieu, les évolutions d'une génération à l'autre semblent relativement limitées.

A Origines sociales : de fortes différences structurelles mais de faibles évolutions

Sans surprise, il s'avère que les CAP-BEP et les baccalauréats professionnels (qu'il s'agisse de spécialités industrielles ou tertiaires) sont plus particulièrement détenus par des jeunes d'origine ouvrière (ces derniers ne sont guère plus représentés parmi les sans diplômes, catégorie hétérogène qui inclut les décrocheurs des filières générales et technologiques²⁶); à l'inverse, les enfants de cadres sont fortement sous-représentés à ces niveaux de diplôme professionnel. De 2004 à 2010, ces caractéristiques se sont accusées si ce n'est que les enfants de cadres sont un peu plus présents parmi les bacheliers professionnels des spécialités industrielles. Pour l'avenir, on peut se risquer à avancer l'hypothèse selon laquelle la disparition du BEP comme diplôme de sortie pourrait ancrer encore plus fortement dans les milieux populaires un niveau V qui recouvre désormais le seul CAP (voir ci-dessus au travers du panel d'élèves entrés en classe de 6^{ème} en

23. Pour une présentation plus explicite de ces enquêtes, voir l'introduction de la 3^{ème} partie de ce texte.

24. Vis-à-vis des ouvrages du Céreq présentant les résultats de ces enquêtes (voir bibliographie en fin de texte), cette présentation est nettement adaptée au propos de cette contribution qui se focalise sur l'évolution des inégalités liées à l'enseignement professionnel. En effet, les travaux du Céreq disponibles (Céreq, 2008, 2014) ne permettent pas de comparer rigoureusement les parcours des générations de la première moitié des années 2000 avec celles de 2007 et 2010 : d'une part, pour les premières générations citées, les baccalauréats technologiques et professionnels sont fondus dans un même ensemble au sein duquel étaient toutefois distinguées les spécialités tertiaires et industrielles, ce qui signifiait que le critère de la spécialité avait été jugé plus déterminant que celui du type de baccalauréat et cela, au regard de deux différenciations : le genre - les spécialités tertiaires étant massivement féminines, les industrielles masculines - et l'insertion - les jeunes diplômés des premières spécialités étant exposés à de beaucoup plus grandes difficultés d'accès à l'emploi que leurs homologues issus des spécialités industrielles ; d'autre part, l'appartenance sociale des jeunes n'est pas définie de la même manière, en référence à celle du père pour les "générations" 2007 et 2010, à celle du père ou de la mère pour les générations de 2001 et 2004.

25. 5 % des bacheliers professionnels de cette génération ont fréquenté une seconde professionnelle.

26. Parmi les sans diplômes de la génération 2010 ayant poursuivi leur scolarité après la troisième - 8 % de l'ensemble des "décrocheurs" -, 31 % avaient suivi une seconde générale et technologique, les autres s'étaient engagés dans l'enseignement professionnel : 12 % en seconde professionnelle, 21 % en première année d'apprentissage (CAP ou BEP), 36 % en première année de CAP ou BEP de la voie scolaire (la répartition était quasiment identique pour la génération 2004).

Tableau 16 – Origines sociales et plus haut diplôme obtenu à l'entrée sur le marché du travail en 2004 et 2010 (en %)

Diplômes	Lorsque le jeune a quitté le système éducatif en 2004 , l'un de ses deux parents était		Lorsque le jeune a quitté le système éducatif en 2010 , l'un de ses deux parents était	
	Ouvrier*	Cadre**	Ouvrier*	Cadre**
Non Diplômé	48 (1,41)	12 (0,5)	52 (1,44)	11 (0,41)
CAP-BEP	45 (1,32)	12 (0,5)	50 (1,39)	11 (0,41)
. <i>Tertiaire</i>	46 (1,35)	10 (0,42)	50 (1,39)	10 (0,37)
. <i>Industriel</i>	45 (1,32)	13 (0,54)	49 (1,36)	12 (0,44)
Bac	34 (1,00)	22 (0,92)	38 (1,06)	24 (0,89)
Bac Pro	40 (1,18)	15 (0,63)	44 (1,22)	17 (0,63)
. <i>Pro Tertiaires</i>	41 (1,21)	15 (0,63)	46 (1,28)	16 (0,59)
. <i>Pro Industriels</i>	39 (1,15)	15 (0,63)	41 (1,14)	18 (0,67)
Bac Techno	35 (1,03)	22 (0,92)	38 (1,06)	22 (0,81)
. <i>Techno Tertiaires</i>	37 (1,09)	21 (0,88)	39 (1,08)	20 (0,74)
. <i>Techno Industriels</i>	30 (0,88)	26 (1,08)	30 (0,83)	31 (1,15)
Bac Général	24 (0,71)	35 (1,46)	29 (0,81)	35 (1,30)
Bac+2	26 (0,76)	28 (1,17)	30 (0,83)	31 (1,15)
. <i>Tertiaires</i>	28 (0,82)	27 (1,13)	34 (0,94)	29 (1,07)
. <i>Industriels</i>	26 (0,76)	25 (1,04)	28 (0,78)	29 (1,07)
. <i>Sanitaire et social</i>	21 (0,62)	33 (1,38)	26 (0,72)	37 (1,37)
Licence Pro	24 (0,71)	30 (1,24)	28 (0,78)	33 (1,22)
Licence générale	24 (0,71)	39 (1,63)	25 (0,69)	40 (1,48)
Bac+4 et plus	15 (0,44)	50 (2,08)	16 (0,44)	53 (1,96)
Ensemble	34	24	36	27

Source : Enquêtes Génération, Céreq - champ comparable

*Le père est ouvrier et la mère est soit ouvrière, employée, profession intermédiaire, n'a jamais travaillé, soit enfin profession indéterminée.

**L'un des deux parents est cadre et l'autre est soit cadre, ouvrier, employé, profession intermédiaire, n'a jamais travaillé, soit enfin profession indéterminée.

Lecture : entre parenthèses, la sur ou sous-représentation de la catégorie sociale pour le niveau de diplôme considéré : pour la génération de 2004, la proportion d'enfants d'ouvriers parmi les titulaires d'un bac était équivalente à leur part dans cette génération ; par contre, ils étaient sous-représentés parmi les bac+2 (ratio de 0,76, soit une sous-représentation de 24 %).

2007).

Les baccalauréats technologiques industriels ainsi que les diplômes sur lesquels débouchent les formations professionnelles de niveau bac+2 hors santé-social constituent *de facto* des certifications charnières au regard de l'origine sociale de leurs diplômés : en effet, ainsi que le montre le tableau 16, en 2010 comme en 2004, en partant du bas de la hiérarchie des titres, elles sont les premières à être caractérisées par une sous-représentation des jeunes d'origine ouvrière et les enfants de cadres y sont légèrement surreprésentés. Ces formations du supérieur court - BTS et DUT pour l'essentiel - sont dotées d'une forte légitimité sociale, assises sur une bonne reconnaissance sur le marché du travail.

Au-delà, la sous-représentation ouvrière devient manifeste, notamment dans les cursus de licences professionnelles qui constituent souvent un prolongement d'un DUT ou, parfois aussi, d'un BTS. Toutefois, il faut noter une évolution entre 2004 et 2010 du fait d'une notable progression des jeunes d'origine ouvrière. En outre, on remarque que les formations professionnelles destinant au secteur sanitaire et social sont fortement investies par les catégories favorisées, sachant qu'en période de crise, les professions réglementées auxquelles elles se destinent offrent des perspectives d'emploi stables d'autant plus prisées que l'incertitude sur le marché du travail s'accroît.

Enfin, il faut souligner la singularité du baccalauréat technologique au regard de son ancrage différencié dans les catégories sociales. De ce point de vue, compte tenu d'une sous-représentation des enfants de cadres et d'une surreprésentation des jeunes d'origine ouvrière, les spécialités tertiaires s'apparentent aux baccalauréats professionnels, avec toutefois des contrastes sociaux moins accusés. Par contre, les baccalauréats technologiques industriels se distinguent nettement de leurs homologues professionnels dans la mesure où, à l'instar des diplômés de bac+2, ils ne sont pas clivés socialement (équ-représentation des catégories sociales). Cette position singulière s'explique par le caractère nettement plus sélectif, et donc attractif, de la filière "sciences et techniques industrielles" par rapport à celle de "sciences et techniques de gestion".

B Le poids des origines nationales et territoriales

Si l'on s'intéresse maintenant à l'origine nationale (tableau 17), il s'avère que les jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger sont surreprésentés parmi les sortants sans diplôme, sachant que joue ici l'effet du statut social, les familles d'origine étrangère appartenant plus fréquemment aux milieux populaires. Par contre, ils ne le sont pas ou peu au niveau CAP. Pour ce qui est du baccalauréat, cette surreprésentation des jeunes d'origine étrangère vaut avant tout pour les spécialités tertiaires, qu'elles soient professionnelles ou technologiques alors que dans les spécialités industrielles, nettement plus sélectives, ces jeunes sont sensiblement moins présents, tant dans la voie technologique que professionnelle.

Les jeunes issus des zones urbaines sensibles se distinguent par la surreprésentation croissante des non-diplômés (tableau 18) et, à un moindre degré, des formations professionnelles et technologiques tertiaires, soit - ce qui n'est pas très surprenant - des caractéristiques assez proches des résultats concernant les jeunes issus de l'immigration²⁷.

27. Pour plus de précisions sur les caractéristiques structurelles des lycéens professionnels par diplôme et spécialités, voir [Jellab \(2008\)](#).

Tableau 17 – Nationalité d'origine des parents selon le niveau de diplôme en 2004 et 2010 (en %)

Diplômes	Jeune ayant quitté le système éducatif en 2004,		Jeune ayant quitté le système éducatif en 2010,	
	Les 2 parents sont nés en France	Les 2 parents sont nés à l'étranger	Les 2 parents sont nés en France	Les 2 parents sont nés à l'étranger
Non Diplômé	68 (0,88)	21 (1,75)	67 (0,88)	20 (1,54)
CAP-BEP	79 (1,03)	12 (1,00)	77 (1,01)	12 (0,92)
. <i>Tertiaire</i>	78 (1,01)	14 (1,17)	76 (1,00)	13 (1,00)
. <i>Industriel</i>	80 (1,04)	11 (0,92)	78 (1,03)	12 (0,92)
Bac	80 (1,04)	10 (0,83)	77 (1,01)	12 (0,92)
Bac Pro	82 (1,06)	11 (0,92)	79 (1,04)	13 (1,00)
. <i>Pro Tertiaires</i>	77 (1,00)	13 (1,08)	76 (1,00)	15 (1,15)
. <i>Pro Industriels</i>	86 (1,12)	8 (0,67)	83 (1,09)	9 (0,69)
Bac Techno	79 (1,03)	11 (0,92)	75 (0,99)	15 (1,15)
. <i>Techno Tertiaires</i>	77 (1,00)	12 (1,00)	73 (0,96)	16 (1,23)
. <i>Techno Industriels</i>	83 (1,08)	7 (0,58)	85 (1,12)	6 (0,46)
Bac Général	79 (1,03)	9 (0,75)	76 (1,00)	11 (0,85)
Bac+2	84 (1,09)	7 (0,58)	80 (1,05)	9 (0,69)
. <i>Tertiaires</i>	81 (1,05)	10 (0,83)	76 (1,00)	13 (1,00)
. <i>Industriels</i>	87 (1,13)	6 (0,50)	84 (1,11)	6 (0,46)
. <i>Sanitaire et social</i>	86 (1,12)	5 (0,42)	84 (1,11)	6 (0,46)
Licence Pro	84 (1,09)	7 (0,58)	82 (1,08)	7 (0,54)
Licence générale	79 (1,03)	9 (0,75)	77 (1,01)	9 (0,69)
Bac+4 et plus	81 (1,05)	7 (0,58)	77 (1,01)	10 (0,77)
Ensemble	77	12	76	13

Source : Enquêtes Générations du Céreq - champ comparable

Lecture : parmi les jeunes ayant obtenu en 2010 un baccalauréat professionnel d'une spécialité tertiaire, 15 % avaient des parents nés, l'un et l'autre, à l'étranger.

Tableau 18 – Entrants sur le marché du travail : plus haut niveau de diplôme obtenu selon l'origine territoriale (ZUS) en %

Lorsque le jeune a quitté le système éducatif, il résidait dans une Zone urbaine sensible	Génération 2004	Génération 2010
Non Diplômé	11	13
CAP-BEP	6	8
. Tertiaire	7	9
. Industriel	6	7
Bac	5	6
Bac Pro	4	7
. Pro Tertiaires	5	8
. Pro Industriels	4	5
Bac Techno	5	7
. Techno Tertiaires	6	7
. Techno Industriels	3	5
Bac Général	4	5
Bac+2	3	5
. Tertiaires	3	6
. Industriels	2	4
. Sanitaire et social	3	5
Licence Pro	3	4
Licence générale	4	5
Bac+4 et plus	3	5
Ensemble	6	7

Source : Enquêtes Générations du Céreq - champ comparable.

Lecture : en 2010, 13 % des jeunes sortant sans diplôme du système éducatif vivaient en ZUS, pour 7 % parmi l'ensemble de cette génération.

C Les enseignements professionnels et technologiques à l'épreuve du sexe

Le sexe s'avère être un bon révélateur de clivages structurels qui traversent les enseignements professionnels et technologiques. En préalable, on rappellera à quel point les garçons sont majoritaires (à hauteur de plus de 60 %) parmi les jeunes sortant sans diplôme du système éducatif. A six ans d'intervalle et d'une génération à l'autre interrogées par le Céreq, les clivages entre sexes selon les filières et surtout les spécialités tertiaires et industrielles s'atténuent légèrement, mais la parité garçons-filles, ou même une mixité relative, semble être un horizon inatteignable : 75 % des sortants de CAP-BEP tertiaires sont des filles (tableau 19) et c'est le cas pour 71 % des jeunes qui cherchent à s'insérer avec un bac pro tertiaire. Ces clivages garçons-filles sont également très tranchées au niveau bac+2, surtout si l'on prend en compte le sanitaire et social (par niveaux, les chiffres sont difficilement comparables en raison du passage en bac+3 d'une partie des jeunes diplômés du sanitaire et social de la génération 2010). Ce clivage est fondamental, compte tenu des destins très différents de ces diplômé(e)s en matière d'insertion professionnelle.

Tableau 19 – Entrants en 2004 et 2010 sur le marché du travail : plus haut niveau de diplôme obtenu selon le sexe

Niveau de diplôme	Génération 2004			Génération 2010		
	Effectifs	Part dans la génération en %	% de Femmes	Effectifs	Part dans la génération en %	% de Femmes
Non Diplômé	123 000	18	37	113 000	17	35
CAP-BEP	127 000	18	40	99 000	15	44
. Tertiaires	58 000	8	77	48 000	7	75
. Industriels	69 000	10	10	51 000	8	16
Bac	171 000	25	50	193 000	29	51
Bac pro	72 000	10	42	91 000	13	47
. Pro Tertiaires	36 000	5	74	53 000	8	71
. Pro Industriels	36 000	5	9	38 000	6	15
Bac techno	59 000	9	55	41 000	6	54
. Techno Tertiaires	43 000	6	69	35 000	5	60
. Techno Industriels	16 000	2	16	6 000	1	21
Bac général	40 000	6	61	61 000	9	55
Bac+2	133 000	19	58	104 000	15	55
. Tertiaires	64 000	9	66	48 000	7	58
. Industriels	38 000	5	19	28 000	4	19
. Santé-Social	31 000	4	88	28 000	4	86
Licence pro	10 000	1	35	21 000	3	44
Licence générale	23 000	3	69	26 000	4	64
Bac+4 et plus	104 000	15	51	118 000	17	55
Ensemble	692 000	100	48	675 000	100	49

Source : Enquêtes Générations du Céreq - champ comparable

Lecture : parmi les 91 000 jeunes sortis du système éducatif en 2010 avec un baccalauréat professionnel, 47 % étaient des femmes.

III Insertion et qualité de l'emploi : vers un cumul des inégalités ?

L'objectif est ici d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes et leur trajectoire professionnelle, en fonction de la formation suivie et d'autres caractéristiques individuelles (genre, origine sociale, origines immigrées). Elles permettent de comprendre la diversité des parcours individuels en début de carrière. Les données statistiques mobilisées pour analyser l'insertion professionnelle sont issues des *enquêtes Générations du Céreq*. En effet, depuis 2001, un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place par le Céreq : une génération nouvelle de sortants est interrogée tous les trois ans. Les interrogations portent sur les trois premières années qui suivent leur sortie de formation initiale. Les jeunes, quel que soit leur parcours scolaire, leur niveau de formation et leur filière d'études, sont interrogés de manière homogène pour chacune des enquêtes. Il s'agit de cohortes de jeunes entrées sur le marché du travail la même année, ce qui permet d'évacuer les écarts de la qualité de l'insertion liés aux variations de la conjoncture pour une même génération de débutants.

On analyse les évolutions de l'insertion professionnelle de deux générations de jeunes, l'une entrée dans la vie active en 2004 et l'autre en 2010. Pour cette dernière cohorte, le contexte économique est

particulièrement dégradé : le taux de chômage des moins de 25 ans s'élève en effet à 24,5 % en 2013 contre 18,5 % en 2007. Pour les générations de sortants de 2004 et 2010, ce taux de chômage trois ans après la sortie sur le marché du travail est passé de 14 % à 23 %.

La comparaison des deux enquêtes met ainsi en évidence des effets propres à la crise économique. Les diplômés de l'enseignement professionnel sont systématiquement distingués de ceux de la filière technologique (ce que ne permettait pas de faire, jusqu'alors, les travaux publiés du Céreq ; voir la partie précédente). On conserve la distinction entre spécialités industrielles et spécialités tertiaires.

Au regard de la qualité de l'emploi appréciée au travers de quatre critères, plusieurs dimensions sont prises en compte, au-delà de l'effet de la crise : le genre, les origines sociales et nationales.

1 Diplôme et emploi : nette prime pour les niveaux plus élevés, avantage maintenu mais déclinant pour les spécialités industrielles

D'une génération à l'autre, la cohorte la plus récente qui a subi la crise voit globalement sa situation au regard de l'emploi se détériorer, cette détérioration est d'autant plus marquée que le niveau de diplôme est faible. La part des jeunes en emploi après trois ans de vie active baisse de 30 % pour les jeunes non diplômés contre seulement 1 % pour les bac+4 et plus. Une exception notable concerne les formations sanitaires et sociales du supérieur de niveau bac+2 pour lesquelles la crise est sans effet tant elles sont arrimées à des professions réglementées dont le développement ne se dément pas. Corollaire de cette évolution générale de l'emploi, le chômage est également plus fréquent depuis la crise, pour tous certes, mais touche plus particulièrement les plus bas niveaux de diplôme et *a fortiori* ceux qui n'en n'ont aucun : d'une génération à l'autre (2004 *versus* 2010), la part des jeunes en recherche d'emploi a augmenté de 16 points parmi les non diplômés et seulement de 3 points parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (Barret *et al.*, 2014).

A Sélectivité croissante du marché du travail et dévalorisation des premières certifications professionnelles

Une nouvelle fois, il ressort que la dégradation générale de l'emploi accroît sensiblement la sélectivité du marché du travail au détriment, d'abord, des sans diplômés. Cette population, représentant 16 % de la génération sortant du système éducatif en 2010, compte parmi eux près de 60 % de décrocheurs de l'enseignement professionnel et a quatre fois plus souvent une origine ouvrière plutôt que cadre (voir tableau 16) : en 2013, trois ans après la fin de leurs études, leur taux de chômage atteint presque 50 % (contre 33 % pour la génération 2004 interrogée en 2007) tandis que parmi ceux qui sont en emploi, près de 60 % le sont pour une durée déterminée (contre un tiers pour l'ensemble de la génération). À l'opposé, la situation des diplômés de bac+4 et plus ne se dégrade que légèrement : d'une génération à l'autre, leur taux de chômage passe de 7 % à 9 % alors que celui des sans diplômés bondit de 33 % à 49 % ; ils ne sont pas moins en emploi, ni moins en EDI (voir tableau 20).

Pour autant, les jeunes diplômés de l'enseignement professionnel n'échappent pas aux effets négatifs de la crise, en particulier les détenteurs des certifications les moins élevées. Certes, la situation de leur insertion professionnelle s'éloigne encore un peu plus de celle des sans diplômés (en 2013, le différentiel de taux de chômage atteint les 18 points contre 16 pour la génération d'avant crise) mais il s'avère qu'une proportion importante de détenteurs d'un CAP ou d'un BEP connaissent de grandes difficultés dont témoigne un taux

de chômage de 31 % contre 17 % pour la Génération de 2004 et une précarisation accrue avec 43 % d'emplois à durée déterminée. Sans anticiper sur la différenciation spécialités tertiaires *versus* spécialités industrielles dont il sera question ci-après, soulignons la très nette dégradation de l'insertion des titulaires d'un CAP ou d'un BEP industriel, tant dans l'absolu que relativement à leurs homologues tertiaires : dès lors, ce premier niveau de certification professionnelle, qui jouissait d'une reconnaissance réelle sur le marché du travail, protège de moins en moins les jeunes sur un marché de l'emploi dont la sélectivité s'est nettement accentuée sous l'effet de la montée du chômage. Globalement, en 2013, le chômage des titulaires d'un CAP ou d'un BEP se situe au niveau de celui des non-diplômés six ans plus tôt (Ilardi et Sulzer, 2015). Ainsi, sont à dissocier dans la détérioration de la situation des diplômés de niveau V sur le marché du travail d'une part, des effets de la crise économique qui affectent particulièrement le secteur industriel et d'autre part, les conséquences de la dévalorisation relative de ces diplômes en raison d'une concurrence accrue de diplômés des mêmes spécialités mais d'un niveau plus élevé : ainsi cette dévalorisation de l'enseignement professionnel de niveau V n'a pas attendu la crise mais celle-ci l'a manifestement accélérée.

Plus généralement, les évolutions confirment l'indexation croissante sur le niveau de diplôme du degré de protection des jeunes débutants vis-à-vis du chômage ou au regard de l'accès à l'emploi. Ainsi en termes d'emploi, les écarts entre d'un côté, les bac+4 et plus et de l'autre, les CAP-BEP, bondissent de 12 points pour la génération sortie de formation initiale en 2004 à 25 points pour la Génération 2010 (voir tableau 20).

B Des spécialités tertiaires toujours problématiques mais relativement moins touchées par les effets de la crise de l'emploi

En matière d'accès à l'emploi, les jeunes diplômés des formations industrielles sont dans une position plus favorable dans l'absolu aux deux dates ; en revanche, d'une cohorte à l'autre, cet avantage vis-à-vis des spécialités tertiaires se réduit. Cette évolution est valable pour les CAP-BEP, les baccalauréats et les diplômes de niveau bac+2 (tableau 20). De même, si, à niveau de diplôme donné, les formations de type industriel sont moins touchées par le chômage, ce sont ces spécialités qui ont vu le chômage le plus augmenter : la part de jeunes au chômage a augmenté de 107 % pour les CAP-BEP industriels alors qu'elle n'a augmenté que de 42 % pour les spécialités tertiaires, et respectivement, de 114 % pour les baccalauréats professionnels industriels *versus* de 43 % pour les spécialités tertiaires. Ainsi Ilardi et Sulzer (2015) font ressortir que si la forte croissance du chômage a touché l'ensemble des spécialités de formation, les évolutions se différencient selon les filières. Pour celles où une montée en qualification des emplois est à l'œuvre, la détérioration est progressive et résulte probablement de la concurrence des diplômés de même spécialité de niveau IV voire III (comptabilité, gestion, commerce-vente) ; pour d'autres, la dégradation est brutale du fait d'une crise économique qui touche de plein fouet l'emploi des secteurs d'activité où ces diplômés de niveau V s'inséraient, et diminue ainsi brutalement l'avantage relatif dont bénéficiaient jusqu'alors les titulaires des CAP-BEP industriels.

La crise a aussi dégradé la qualité des emplois occupés mais de manière différenciée selon les spécialités. La part des jeunes en emploi à durée déterminée (EDD) est un indicateur, certes frustré, de cette qualité de l'emploi ; il révèle qu'après trois ans de vie active, les spécialités industrielles ménagent des positions plus favorables sur le marché du travail : globalement, les jeunes diplômés de ces spécialités sont en EDD

Tableau 20 – Qualité de l'insertion professionnelle de deux générations de sortants du système éducatif au regard de quatre indicateurs (en %)

	Part des jeunes en emploi		Part des jeunes au chômage		Taux de chômage		Reprise d'étude ou formation		Part en activité		Part des EDI temps plein*	
	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010
Non Diplômé	56	40	28	39	33	49	9	12	7	9	24	13
CAP-BEP	76	62	16	28	17	31	4	5	4	5	42	29
. <i>Tertiaire</i>	71	60	19	27	21	31	5	6	5	7	33	22
. <i>Industriel</i>	80	64	14	29	14	31	4	5	2	2	49	35
Bac	74	65	12	17	14	20	11	14	3	4	45	34
Bac Pro	84	74	11	18	11	19	3	5	2	2	53	41
. <i>Tertiaires</i>	78	71	14	20	15	22	5	6	3	3	42	35
. <i>Industriels</i>	90	79	7	15	7	16	2	4	1	2	63	48
Bac Techno	70	62	13	18	16	22	14	16	2	4	38	28
. <i>Tertiaires</i>	69	61	14	18	16	23	15	16	2	5	34	26
. <i>Industriels</i>	73	66	12	17	14	20	13	14	2	3	50	41
Bac Général	61	55	11	14	15	20	24	26	4	5	36	26
Bac+2	88	83	6	10	7	11	4	5	2	2	60	56
. <i>Tertiaires</i>	82	77	9	15	10	16	7	6	2	2	57	49
. <i>Industriels</i>	89	82	6	11	6	12	4	5	1	2	62	58
. <i>Sanitaire et social</i>	97	96	1	2	2	2	1	1	1	1	64	65
Licence Pro	91	85	5	9	5	10	3	5	1	1	72	64
Licence générale	74	70	9	11	11	14	12	16	5	3	45	46
Bac+4 et plus	88	87	7	9	7	9	3	2	2	2	65	61
Ensemble	76	68	13	19	15	22	7	9	4	4	48	40

Source : Enquêtes Générations 2004 et 2010 du Céreq - Bases comparables. Données pondérées

(*) Parmi les jeunes en emploi à la date d'enquête.

Lecture : pour les jeunes sortis non diplômés en 2004, 56 % d'entre eux étaient en emploi dont 24 % étaient à durée indéterminée et à temps plein ; 28 % étaient au chômage, 9 % en études ou formation et 7 % en inactivité. Le taux de chômage est calculé sur les seuls jeunes en emploi ou au chômage.

en moindre proportion et la crise accroît celle-ci moins fortement que pour les spécialités tertiaires, à l'exception notable des baccalauréats professionnels, pour lesquels la dégradation de la qualité de l'emploi est plus marquée pour les spécialités industrielles (+7 points d'EDD) que pour les tertiaires (+3 points)²⁸. Ce résultat est à mettre en regard de la contraction de l'emploi industriel qui a limité les embauches en CDI.

Alors qu'au regard de ces différents paramètres, la situation des diplômés des spécialités tertiaires des baccalauréats technologiques et professionnels apparaît franchement médiocre, les effectifs de sortants de ces formations ont crû fortement en six ans passant de 83 000 à 94 000, soit 13 % de la génération contre 10 % six ans auparavant. Or de longue date, les enquêtes de cheminement des jeunes ont montré que pour les emplois de la bureautique (secrétariat notamment) par exemple, les recrutements s'opèrent à un niveau supérieur de diplôme, BTS ou DUT. Cette situation difficile et encore aggravée au fil du temps (Ilardi et Sulzer, 2015) ne manque pas d'interroger sur la régulation effective de cette offre de formation qui accueille

28. Dans une perspective similaire mais avec plus de précisions sur les spécialités tant industrielles que tertiaires (Ilardi et Sulzer, 2015)

des contingents importants de jeunes femmes, issues souvent de l'immigration ; son grand avantage est d'être peu coûteuse et facilement diffusée sur l'ensemble du territoire.

S'il est vrai que les résultats des baccalauréats industriels se sont fortement dégradés d'une génération à l'autre (notamment, doublement du taux de chômage), la situation relative de ces diplômés reste toutefois meilleure que celle des bacheliers tertiaires. Il est symptomatique que les effectifs de sortants de ce type de baccalauréat non seulement n'ont pas crû mais ont même diminué, comme si la carte des formations s'avéraient en ce domaine plus réactive, notamment en raison d'un ancrage plus fort de l'apprentissage (18 % des bacheliers professionnels industriels ont été apprentis contre seulement 8 % pour les tertiaires).

2 L'origine sociale modeste pénalise de plus en plus les jeunes peu ou pas diplômés

Si la crise fragilise les moins diplômés de la Génération 2010, cette détérioration n'est évidemment pas neutre socialement. En premier lieu, comme on l'a montré dans la troisième partie, l'influence de l'origine sociale sur le plus haut niveau de diplôme atteint reste majeure (voir tableau 16). Mais en outre, l'origine sociale joue sur la qualité de l'insertion professionnelle. Globalement, après trois ans de vie active, le taux de chômage des enfants d'ouvriers est deux fois supérieur à celui des enfants de cadres (29 % *versus* 14 %) pour la génération 2010 alors que ce différentiel se limitait - si l'on peut dire - à environ trois-quarts pour celle de 2004 (19 % *versus* 11 %) ; de même, les différences en termes de qualité de l'emploi se sont aussi accentuées puisque la part des emplois à durée indéterminés (EDI) à temps plein n'a diminué que de 5 points pour les enfants de cadres (atteignant 49 % pour la Génération 2010) contre 8 points pour les enfants d'ouvriers (se limitant à 33 % pour la même génération) - voir tableau 20 -. Plus encore, à niveau de diplôme donné, le poids de l'origine sociale sur la qualité de l'insertion s'est accru quand on compare les Générations de 2004 et de 2010. Ainsi, dans le cas des sans diplôme et des CAP-BEP, les différences entre enfants de cadres et d'ouvriers sont particulièrement marquées et s'accroissent encore, que l'on considère le taux de chômage ou la proportion d'EDI à temps plein. La crise n'a donc fait qu'accentuer ces écarts. En définitive, les enfants d'ouvriers ont plus de risques d'être peu ou pas diplômés et, par rapport à leurs homologues enfants de cadres, ont aussi nettement moins de chances d'être en emploi et, lorsqu'ils sont en emploi, moins de chances d'obtenir un EDI à temps plein.

Pour les bacheliers et au-delà, la situation est plus nuancée. Tout d'abord, les différences de taux de chômage au regard des origines sociales sont nettement plus faibles, à l'exception des bacheliers professionnels tertiaires, ce qui n'est guère surprenant compte tenu de la faible capacité d'insertion dont ces titres sont structurellement dotés : en d'autres termes, comme dans le cas des sans diplôme ou des CAP-BEP, les relations sociales et professionnelles dont peuvent bénéficier les enfants de cadres semblent là encore jouer un rôle significatif. De plus, ces différences selon l'origine sociale ne s'accroissent que faiblement (voir tableau 21).

Pour ce qui est de la part de l'emploi en EDI à temps plein après trois ans de vie active, l'avantage relatif du fait d'avoir obtenu un bac professionnel, tertiaire ou industriel, s'est amoindri par rapport à un CAP-BEP de même spécialité ; à l'inverse, dans le même temps l'avantage relatif d'un diplôme de bac+2 s'est amplifié. Cette "dévaluation" du bac pro entre les deux cohortes est plus marquée pour les enfants de cadres (voir tableau 21). Ces deux évolutions renforceraient l'idée selon laquelle, en cette période de crise, une bonne capacité d'accès à l'emploi et a fortiori à un emploi de qualité ne deviendrait tangible,

quel que soit le milieu social, qu'à partir du niveau bac+2, en raison de normes d'embauches de plus en plus sélectives.

Tableau 21 – Origines sociales, taux de chômage et part des EDI à temps plein après trois ans de vie active

Origines sociales	Taux de chômage (%)				Part des EDI à temps plein (%) *			
	Cadre		Ouvrier		Cadre		Ouvrier	
	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010
Non Diplômé	23	37	36	53	29	23	22	10
CAP-BEP	16	25	19	35	44	35	40	27
. <i>Tertiaire</i>	17	23	23	35	38	32	30	21
. <i>Industriel</i>	16	27	16	34	48	37	47	33
Bac	14	18	16	23	46	35	44	32
Bac Pro	10	17	14	23	59	43	51	38
. <i>Pro Tertiaires</i>	12	16	20	26	52	38	37	31
. <i>Pro Industriels</i>	8	17	8	18	66	48	66	48
Bac Techno	15	22	17	25	40	31	37	24
. <i>Tertiaires</i>	17	22	18	26	34	29	33	22
. <i>Industriels</i>	12	21	13	19	53	38	50	36
Bac Général	16	18	19	23	39	28	30	24
Bac +2	7	10	8	13	58	56	61	54
. <i>Tertiaires</i>	10	15	10	18	58	50	58	46
. <i>Industriels</i>	7	13	9	14	61	62	59	59
. <i>Sanitaire et social</i>	2	2	2	3	56	61	70	65
Licence Pro	5	11	6	10	67	65	71	65
Licence générale	13	14	12	14	43	47	44	49
Bac +4 et plus	7	8	8	13	66	60	61	60
Ensemble	11	14	19	29	54	49	41	33

Source : Enquêtes Générations 2004 et 2010 du Céreq - Bases comparables. Données pondérées

(*) Parmi les jeunes en emploi à la date d'enquête.

Lecture : après 3 ans de vie active, 29 % des jeunes sortis sans diplôme en 2004 et dont la personne de référence était cadre, étaient en emploi à durée indéterminé à temps plein.

3 Genre et spécialités de formation : de fortes et hétérogènes évolutions en matière d'insertion

Avec l'irruption de la crise économique et financière, que ce soit au regard du chômage ou de la qualité de l'emploi trois ans après leur entrée sur le marché du travail, l'insertion professionnelle des garçons s'est plus nettement dégradée que celle des filles.

Ainsi, de la Génération 2004 à celle de 2010, le taux de chômage s'est accru pour les filles mais encore davantage pour les garçons, de sorte que pour l'ensemble des sortants du système éducatif en 2010, les filles sont, au bout de trois ans de vie active, un peu moins souvent au chômage (2 points de moins) que leurs homologues masculins (voir tableau 22). Cette situation relativement plus favorable des filles en matière de chômage est particulièrement nette à partir du niveau bac+2. Ce constat général de l'amélioration relative de la situation des filles est habituellement associé à l'hypothèse de ségrégation sexuée (Rubery et Rafferty, 2013) énoncée pour l'ensemble de la population active. La situation des femmes se dégrade moins, relativement à celle des hommes parce qu'elles sont moins présentes dans le secteur industriel le plus touché par la crise économique.

Pour autant, d'une génération à l'autre, les évolutions que connaissent selon le sexe les deux grandes catégories de spécialités (industrielles et tertiaires) ne sont pas homogènes d'un niveau et/ou d'un type de spécialités à l'autre²⁹. Ainsi, au sein des formations industrielles, à forte prédominance masculine et les plus touchées par la crise, le taux de chômage des bachelières technologiques a diminué de 17 points d'une génération à l'autre tandis que celui des garçons (à diplôme identique) a dans le même temps augmenté de 11 points ; parallèlement, le taux de chômage des filles titulaires d'un bac professionnel industriel a augmenté de 2 points quand celui des garçons a bondi de 9 points ; enfin, la croissance du taux de chômage est du même ordre pour les deux sexes, pour les titulaires d'un CAP-BEP ou d'un diplôme de niveau bac+2 des spécialités industrielles, (respectivement 16 et 5 points).

Dans le cas des spécialités tertiaires, le taux de chômage a davantage augmenté pour les garçons que pour les filles quand ils ont un bac technologique et de façon plus nette encore, quand ils ont un CAP-BEP. Tant pour les formations industrielles que tertiaires, expliquer plus finement les raisons de l'hétérogénéité de ces évolutions nécessiterait de descendre à des niveaux plus fins de spécialité, de prendre en compte l'évolution de l'orientation vers ces formations, le type d'emplois recherché par les garçons et les filles à diplôme similaire etc.

Enfin, le constat important selon lequel les écarts de taux de chômage entre sexes sont devenus très faibles pour la génération la plus récemment entrée sur le marché du travail, ne doit pas masquer la difficile réalité : près la moitié des filles comme des garçons non diplômés sont au chômage après trois ans de vie active. Là encore, cette homogénéisation des situations selon le genre résulte largement de la dégradation beaucoup plus marquée de celle des garçons décrocheurs (+ 18 points de chômage, tableau 22).

Lorsqu'elles sont en emploi trois ans après la fin des études, les filles sont globalement moins fréquemment en EDI à temps plein que les garçons même si, en cette période de crise, l'évolution leur a été moins défavorable puisque la proportion de ces emplois "stables" a plus faiblement diminué pour elles que pour les garçons. Certaines formations se démarquent nettement : ainsi, les formations sanitaires et sociales de niveau bac+2, très majoritairement féminines et préservées des fluctuations de l'activité économique, sont les seules à déboucher sur une plus forte proportion d'emplois à durée indéterminée à temps plein chez les filles que chez les garçons.

D'une génération à l'autre, l'ensemble des filières tertiaires connaît une amélioration relative de la position des filles c'est-à-dire que l'écart entre les sexes s'est réduit entre les deux cohortes, sachant toutefois

29. Ce constat n'est pas incompatible avec l'hypothèse de ségrégation sexuée qui tient à des effets de composition : les filles sont plus nombreuses dans les filières tertiaires (cf. tableau 19) qui se destinent à des secteurs d'activité moins touchés par la crise que l'industrie ; leur situation d'emploi s'est donc globalement moins détériorée que celle des garçons.

que la proportion de garçons en EDI à temps plein reste toujours plus élevée que celle des filles. Dans le cas des spécialités industrielles, les évolutions sont hétérogènes : si pour les baccalauréats professionnels et les diplômes de niveau bac+2, l'écart entre les sexes s'est encore accentué d'une cohorte à l'autre, il s'est réduit dans le cas des CAP-BEP.

Tableau 22 – Sexe, taux de chômage et part des EDI à temps plein après trois ans de vie active

Sexe	Taux de chômage (%)				Part des EDI à temps plein (%) *			
	Filles		Garçons		Filles		Garçons	
	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010
Non Diplômé	39	51	30	48	19	9	26	14
CAP-BEP	22	33	14	30	30	18	50	36
. <i>Tertiaire</i>	22	31	16	33	30	19	44	31
. <i>Industriel</i>	24	41	13	29	26	17	51	38
Bac	16	22	11	19	35	29	54	40
Bac Pro	17	23	7	16	38	33	63	47
. <i>Tertiaires</i>	16	23	13	18	39	33	53	39
. <i>Industriels</i>	22	24	6	15	33	32	35	51
Bac Techno	17	20	15	25	33	27	44	30
. <i>Tertiaires</i>	16	21	18	26	34	26	66	26
. <i>Industriels</i>	31	14	11	22	33	45ns**	54	40
Bac Général	14	21	16	19	33	24	42	29
Bac+2	6	9	7	13	59	55	62	57
. <i>Tertiaires</i>	9	16	11	17	57	48	59	50
. <i>Industriels</i>	9	14	6	11	52	41	64	62
. <i>Sanitaire et social</i>	2	2	1	2	65	65	58	62
Licence Pro	8	13	4	8	70	54	74	72
Licence générale	10	13	14	15	45	47	47	45
Bac+4 et plus	8	10	6	9	60	55	71	69
Ensemble	16	21	14	23	43	38	51	43

Source : Enquêtes Générations 2004 et 2010 du Céreq - Bases comparables. Données pondérées
 (*) Parmi les jeunes en emploi à la date d'enquête. (**) : Non significatif.

Lecture : après 3 ans de vie active, 19 % des jeunes filles sorties sans diplôme en 2004 étaient en emploi à durée indéterminé à temps plein.

4 L'origine immigrée : un "handicap" avéré et persistant

Le taux de chômage trois ans après la fin des études diffère selon l'origine nationale (les deux parents nés en France *versus* les deux parents nés à l'étranger³⁰). Ainsi, les jeunes d'origine immigrée sont systématiquement pénalisés : pour l'ensemble des sortants, leur taux de chômage est de 12 points supérieur à celui des jeunes dont les deux parents sont nés en France (voir tableau 23). La crise et les six années séparant les deux générations n'ont globalement rien changé à l'ampleur de cette pénalisation. Ce constat général est aussi vrai pour les détenteurs d'un diplôme au-delà du bac. En revanche, on observe des évolutions divergentes aux autres niveaux de diplôme :

- pour les jeunes diplômés d'un CAP-BEP, quelle que soit leur spécialité, une détérioration de la situation relative des jeunes de famille immigrée se fait jour ;
- c'est une évolution inverse qui prévaut dans le cas tant des jeunes non diplômés que de ceux détenteurs d'un baccalauréat professionnel industriel : cette amélioration toute relative tient au fait que la situation des jeunes non immigrés s'est grandement dégradée, davantage encore que celle des jeunes immigrés.

30. Nous parlons de jeunes de famille immigrée lorsque les deux parents sont nés hors de France et de famille française pour la situation où les deux parents sont nés en France.

Tableau 23 – Nationalité d'origine, taux de chômage et part des EDI à temps plein après trois ans de vie active

	Taux de chômage (%)				Part des EDI à temps plein (%)*			
	2 parents nés en France		2 parents nés à l'étranger		2 parents nés en France		2 parents nés à l'étranger	
Non Diplômé	31	48	41	53	25	12	21	15
CAP-BEP	16	30	22	38	44	30	34	20
<i>Tertiaire</i>	20	31	22	36	34	23	35	17
<i>Industriel</i>	13	29	22	40	52	36	34	24
Bac	12	19	21	28	47	35	35	31
Bac Pro	10	18	20	27	55	41	43	37
<i>Pro Tertiaires</i>	14	20	23	30	45	36	32	30
<i>Pro Industriels</i>	6	15	15	19	34	27	26	22
Bac Techno	15	19	22	34	39	30	28	24
<i>Techno Tertiaires</i>	15	19	23	35	64	49	57	53
<i>Techno Industriels</i>	15	20	14 ns**	12 ns**	52	41	34**ns	47**ns
Bac Général	14	21	24	24	38	27	26	24
Bac + 2		10	14	17	60	57	57	54
Tertiaires	9	15	16	22	57	51	57	41
Industriels	5	12	19 ns	13 ns	62	60	51 ns	45 ns
Sanitaire et social	1	2	2	2	64	64	65	67
Licence Pro	5	9	9 ns	28 ns	72	65	76 ns	52 ns
Licence générale	9	12	19 ns	28	49	47	25 ns	43
Bac + 4 et plus	7	9	11	12	65	61	64	65
Ensemble	13	20	25	32	49	42	36	33

Source : Enquêtes Générations 2004 et 2010 du Céreq - Bases comparables. Données pondérées

(*) Parmi les jeunes en emploi à la date d'enquête.

(**) En italique, les effectifs non pondérés inférieurs à 100.

Lecture : après 3 ans de vie active, 21 % des jeunes sortis sans diplôme en 2004 et dont les deux parents étaient nés à l'étranger étaient en emploi à durée indéterminée à temps plein.

Au regard de la qualité de l'emploi occupé trois ans après la sortie de formation initiale, les jeunes de familles immigrées restent pénalisés relativement aux français d'origine : 33 % d'EDI à temps plein pour les premiers, 42 % pour le seconds. Mais d'une cohorte à l'autre, la baisse de l'emploi en EDI à temps plein est moins marquée pour les jeunes issus de l'immigration que pour les jeunes des familles françaises. Cette évolution générale est essentiellement liée à celle que connaissent les jeunes de niveau bac et moins. En effet, c'est en dessous du bac+2 que les jeunes de familles françaises connaissent une plus grande diminution du poids des emplois en EDI à temps plein que leurs homologues issus de l'immigration.

5 Face à la crise, quelles protections au travers de l'apprentissage et des reprises d'études ?

Compte tenu des constats qui précèdent, il est intéressant d'examiner la mobilisation de deux ressources pouvant permettre de faciliter (ultérieurement) l'accès à l'emploi : l'entrée en apprentissage et la reprise d'études.

L'apprentissage s'est considérablement développé d'une génération à l'autre pour concerner en 2010 un

jeune diplômé sur cinq entrant sur le marché du travail (Barret *et al.*, 2014). À niveau de formation donné, l'apprentissage favorise l'accès à l'emploi comme en témoigne clairement le tableau ci-après : 18 points de plus d'accès durable à l'emploi pour les ex-apprentis ; 12 points de plus de maintien aux marges de l'emploi pour les jeunes ayant obtenu leur CAP par la voie scolaire (voir tableau 24).

Tableau 24 – Répartition des diplômés de CAP-BEP de la génération 2010 par trajectoires-types^a (en %)

	Accès durable à l'emploi	Accès progressif à l'emploi	Sortie d'emploi	Maintien aux marges de l'emploi	Retour formation
CAP-BEP par apprentissage	59	14	11	13	3
CAP-BEP voie scolaire	41	16	10	25	8

Champ : jeunes diplômés de CAP-BEP (102 000 individus)

Source : Céreq (2012)

Lecture : en 2013, parmi les jeunes sortis sur le marché du travail en 2010 avec un CAP ou un BEP obtenu en apprentissage, 59 % avaient connu un accès durable à l'emploi.

a. Ces trajectoires-types sont ainsi définies :

- « Accès durable à l'emploi » : rassemblant « à elles seules près de 6 jeunes sur 10, [elles] rendent compte des parcours d'insertion les plus simples : l'accès à l'emploi est rapide et même le plus souvent immédiat, les périodes de chômage sont rares. »
- « Accès progressif à l'emploi » : ici, deux parcours « rendent compte de cheminements plus lents et progressifs vers l'emploi, celui-ci étant précédé pour les uns par une période de chômage (7 %), pour les autres par une phase d'inactivité (4 %). »
- « Sortie d'emploi » : « 8 % des jeunes suivent des trajectoires de sortie de l'emploi, vers le chômage dans la majorité des cas, plus rarement vers l'inactivité. »
- « Maintien aux marges de l'emploi », soit une trajectoire qui rassemble « 14 % de la génération (...) sur des parcours où le chômage domine, que ce soit par une récurrence d'entrées-sorties de l'emploi ou par des épisodes durables de recherche d'emploi. Les parcours marqués par l'inactivité restent rares mais ils constituent eux aussi l'un des parcours types de cette génération. »
- « Retour à la formation » concerne « un dixième des jeunes, qui avaient mis fin à leurs études en 2010, [et qui] connaissent ensuite des épisodes de reprise d'études ou de formation durables, plus ou moins précoces. ». Céreq (2014)

Si la situation relative des jeunes passés par l'apprentissage est meilleure, elle s'est tout de même dégradée : si pour la génération 2004, seuls 6 % des bacheliers professionnels et technologiques formés en apprentissage étaient au chômage trois ans après l'obtention de leurs diplômes, ils sont 13 % en 2013 pour ceux issus de la génération de 2010.

Depuis 20 ans, les mutations de l'apprentissage en termes de niveau de diplôme préparé sont considérables (voir tableau 25). Ainsi la part du niveau V - le CAP pour l'essentiel - régresse de près de moitié en 17 ans même si les effectifs correspondants ne baissent que de 20 %. Par contre, la croissance de l'apprentissage dans le supérieur (niveaux I, II et III) est très élevée : sa part quintuple pour dépasser 30 % du total et ses effectifs sont multipliés par 6,75. Il en résulte que le soutien à l'insertion que ménage l'apprentissage se fait plus rare au niveau de qualification de base qu'est le CAP où l'on retrouve massivement

des jeunes issus des milieux populaires³¹ alors que les opportunités se multiplient dans le supérieur dont les diplômés ménagent déjà de bien meilleures perspectives d'emploi et où prédominent des jeunes issus de catégories sociales plus favorisées. Ce dualisme croissant de l'apprentissage n'est-il pas une nouvelle forme de segmentation éducative et professionnelle au sein de la jeunesse ?

Tableau 25 – Évolution des effectifs d'apprentis de 1995 à 2012 (%)

Niveau du diplôme préparé	1995-1996	2005-2006	2010-2011	2012-2013
Niveau V	232 157 (79,1)	228 613 (59,2)	191 857 (45)	185 875 (42,4)
Niveau IV	41 327 (14,1)	86 609 (22,4)	123 018 (28,9)	116 897 (26,7)
Niveau III	15 273 (5,1)	44 233 (11,5)	62 074 (14,6)	74 868 (17,1)
Niveaux II et I	4 777 (1,7)	26 404 (6,9)	49 331 (11,5)	60 503 (13,8)
Total	293 534 (100)	385 859 (100)	426 280 (100)	438 143 (100)

Champ : France métropolitaine + DOM.

Sources : MENESR-DEPP, enquête 51-Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) au 31 décembre de chaque année scolaire.

En outre, l'apprentissage reste plus difficile d'accès pour les jeunes femmes qui ne représentent qu'un tiers des effectifs mais sont plus nombreuses dans les spécialités tertiaires dont le lien avec l'emploi est plus fortement distendu.

Tout particulièrement en période de chômage de masse, la possibilité de reprendre des études peut être une alternative porteuse, d'autant plus si, en raison d'une sélectivité accrue du marché du travail, le niveau de diplôme atteint n'est plus suffisant pour ouvrir de larges perspectives d'insertion, du moins jugées comme telles. Or, de ce point de vue, les pratiques mesurées par les indicateurs des enquêtes de cheminement révèlent une distribution inégale des opportunités d'investissement. Elles s'avèrent faibles pour les diplômés de niveau V pourtant confrontés à des taux de chômage élevés ; au niveau III, elles sont également limitées - mais néanmoins en croissance avec la dégradation du marché du travail - ce qui s'explique positivement par la relative bonne qualité de l'insertion de ces diplômés. Au niveau IV, les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur sont nettement plus importantes pour les bacheliers généraux que pour les bacheliers technologiques et plus encore professionnels, y compris pour les bacheliers tertiaires pourtant confrontés à des taux de chômage élevés (voir tableau 20). Or comme on l'a vu,

31. Certes, on ne dispose pas ici de statistiques précises sur la répartition des apprentis par catégories sociales mais les données du panel nous montrent que l'apprentissage de niveau V est peu investi par les catégories favorisées.

les bacheliers généraux sont en moyenne issus de milieux sociaux nettement plus favorisés que ceux qui caractérisent les bacheliers des deux autres filières. Mais à ces effets de structure, s'ajoute l'influence de l'origine sociale puisque, toutes choses égales par ailleurs, les enfants d'ouvriers reprennent moins leurs études que les jeunes issus de familles de cadres, alors que les diplômés obtenus, surtout s'ils relèvent de l'enseignement supérieur, s'avèrent porteurs en termes d'insertion, ainsi que le révèle le suivi des bacheliers entrés sur le marché du travail en 2004 et réinterrogés en 2011 (Mora, 2014). On peut donc avancer que la reprise d'études après le baccalauréat bénéficie plutôt à des jeunes assez bien dotés en capitaux sociaux et scolaires, tandis que leurs pairs issus de milieux populaires semblent nettement plus sujets à des mécanismes d'auto-sélection.

Conclusion

Au long des vingt dernières années et au fil de deux panels d'élèves (entrés en classe de sixième en 1995 et en 2007 et suivis jusqu'en 2000 et 2012), l'orientation vers l'enseignement professionnel reste fortement associée à la faiblesse des résultats scolaires et au poids des origines sociales, qu'il s'agisse du statut socioprofessionnel ou du niveau d'études des parents, même si l'avantage relatif d'avoir des parents cadres ou diplômés du supérieur s'atténue - au fur et à mesure que croît le poids de ces catégories dans l'ensemble de la population. Certes, la baisse des redoublements au collège augmente sensiblement la proportion des collégiens entrant en seconde professionnelle "à l'heure" (à l'issue d'un parcours sans redoublement au collège), ce qui, à terme, devrait augmenter la réussite au baccalauréat professionnel et faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Par ailleurs, si les jeunes issus de familles immigrées sont surreprésentés dans la voie professionnelle, dès lors que sont contrôlées les variables sur l'origine sociale et le niveau d'études des parents, il s'avère qu'ils ont moins de chances de fréquenter cette voie de formation, en particulier sous la forme de l'apprentissage, ou encore d'être toujours au collège six ans après être entrés en 6^{ème}, que les jeunes dont les deux parents ne sont pas nés à l'étranger. Mais plusieurs dimensions et évolutions témoignent du maintien de fortes segmentations sociales et éducatives et de la possible émergence de nouvelles différenciations, notamment sous l'effet de la crise prolongée de l'emploi qui atteint plus particulièrement les jeunes. Dans l'ensemble, toutes choses égales par ailleurs, les probabilités d'intégrer les filières de l'enseignement professionnel plutôt que l'enseignement général restent très dépendantes de l'origine sociale et du niveau de formation des parents et évoluent peu, même si l'attractivité du baccalauréat professionnel semble s'être légèrement améliorée. D'un panel à l'autre, le fait d'être un enfant de cadres, d'enseignants ou même de professions intermédiaires continue à diminuer très sensiblement la probabilité relative de préparer un baccalauréat professionnel et encore plus un CAP, malgré une légère atténuation de cet effet du milieu social lorsque l'on compare 2000 et 2012. Peut-être cette évolution favorable est-elle à relier au poids grandissant de ces catégories dans la population active. De même, la forte influence des diplômes des parents sur la filière de formation suivie persiste toutes choses égales par ailleurs : par exemple, avoir un père diplômé du supérieur diminue d'environ les deux tiers les chances, en 2000, de préparer un BEP et, en 2012, d'entrer en seconde professionnelle.

En 2012 comme douze ans auparavant, avoir été parmi le quart des élèves qui ont eu en 6^{ème} les meilleures notes lors de l'évaluation des acquis scolaires continue à diminuer de plus de 98 % les chances d'être en seconde professionnelle plutôt que dans la filière générale vis-à-vis de ceux qui avaient obtenu les moins bonnes notes (1^{er} quartile). Les élèves au passé scolaire difficile sont une "clientèle" privilégiée du CAP et en douze ans (2012 *versus* 2000), s'accroît légèrement le poids d'un mauvais passé scolaire sur la probabilité d'entrer en CAP. Une tendance similaire concerne les élèves très en retard qui sont toujours au collège (et ont comme probable destin d'aller ultérieurement vers l'enseignement professionnel s'ils n'ont pas décroché). En outre, les situations les plus défavorables - être encore au collège six ans après l'entrée en classe de 6^{ème} ou préparer un CAP - semblent être de plus en plus le lot de jeunes dont les parents ont un très faible niveau d'éducation ; non seulement avoir son père et/ou sa mère diplômé(e) de l'enseignement supérieur diminue nettement les chances, en 2012 comme en 2000, d'une orientation vers un CAP ou d'être encore au collège plus de 5 ans après l'entrée en classe de 6^{ème} mais en outre, aujourd'hui, avoir une mère ayant obtenu un BEP (*versus* n'avoir aucun diplôme) diminue les chances d'être en CAP,

alors que ce n'était pas le cas pour la cohorte précédente (panel 2000 *versus* panel 1995). D'une manière générale, la reproduction éducative s'est donc maintenue. En outre, l'auto-sélection des jeunes issus des milieux populaires reste élevée. De plus, les orientations gagnent en irréversibilité puisque les possibilités d'entrer en première d'adaptation pour rejoindre la filière technologique depuis la voie professionnelle se sont considérablement réduites par rapport à ce qu'elles étaient il y a vingt ans. Il est frappant de constater que la proportion de bacheliers généraux (la filière la plus ancrée dans les milieux favorisés) dans l'ensemble des jeunes qui obtient le bac n'a quasiment pas varié depuis vingt ans, ce qui témoigne du maintien d'une forte distance sociale entre les filières du second cycle de l'enseignement secondaire ; en outre, de 2007 à 2013, l'origine sociale des bacheliers généraux reste très stable : ainsi 34 % des bacheliers issus d'une famille ouvrière ont obtenu un bac général en 2007, 35 % en 2013, tandis que pour les bacheliers issus d'une famille de cadres, les pourcentages sont respectivement de 76 et 77 %. De plus, lorsqu'ils sont conduits à intégrer un lycée professionnel, les jeunes issus des catégories favorisées le font de plus en plus dans des établissements privés qui, en moyenne, semblent offrir des conditions d'études plus favorables.

Enfin, on peut se demander si n'est pas en train de s'affirmer une dualisation de la filière professionnelle, entre d'un côté, le CAP - surtout celui préparé dans la voie scolaire - qui accueille de plus en plus des élèves dont les parents ont un très faible niveau d'éducation et qui sont eux-mêmes marqués par de faibles acquis scolaires et de l'autre, un baccalauréat professionnel dont l'estime sociale aurait légèrement augmenté. La source de cette dualisation pourrait notamment résider dans les dispositifs de préprofessionnalisation du collège dont les usagers sont très marqués par les difficultés sociales de leur milieu d'origine doublées d'un retard scolaire conséquent dès la fin du primaire.

Cette évolution est d'autant plus préoccupante que la sélectivité du marché du travail touche maintenant durement les titulaires d'une qualification de premier niveau (CAP ou BEP) et que, parmi ces derniers notamment, la qualité du cheminement sur le marché du travail s'avère, de surcroît, fortement clivée selon le capital social des jeunes diplômés. Ainsi, l'insertion des titulaires d'un CAP (ou d'un BEP) s'est considérablement dégradée avec l'approfondissement de la crise de l'emploi, y compris pour ceux qui ont suivi une spécialité industrielle, jusqu'alors plus reconnue sur le marché du travail. Parmi la génération sortie du système éducatif en 2010, les difficultés d'insertion des titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont équivalentes à celles rencontrées par les non diplômés six ans avant. A ce niveau de certification, la formation en apprentissage apporte des avantages substantiels en matière d'insertion, ce qui pourrait expliquer la meilleure attractivité sociale de cette voie de formation pour préparer un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire (CAP, bac ou brevet professionnels). Il reste qu'au niveau V, la tendance est à la baisse des effectifs en apprentissage alors qu'ils s'accroissent rapidement dans l'enseignement supérieur. Cette évolution se traduit par un recul des opportunités d'accès à un premier niveau de qualification par la voie de l'apprentissage, pour laquelle, pourtant, les attentes sont fortes de la part de jeunes issus le plus souvent de milieux sociaux défavorisés ; à l'inverse, les possibilités d'entrée en apprentissage s'accroissent sensiblement dans le supérieur où prédominent des jeunes issus de familles favorisées. Enfin, il faut souligner les risques croissants de marginalisation sociale encourus par les non diplômés dont le taux de chômage, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, atteint 50 %, sachant que près des deux tiers d'entre eux sont des décrocheurs de l'enseignement professionnel sous statut scolaire ou venant de l'apprentissage, aux origines sociales le plus souvent populaires ; on ajoutera que si le surcroît de chômage des sans diplôme filles (*versus* garçons) ou issus d'une famille dont les parents sont nés à l'étranger (*versus* nés en France) diminue en

cette période de crise, il augmente lorsque l'on considère l'origine sociale : entre la génération 2004 et celle de 2010, + 14 points de chômage pour les non diplômés enfants de cadre, + 17 points pour ceux qui ont une origine ouvrière. D'une manière générale, le différentiel de rentabilité sociale du diplôme entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers s'est accru depuis la crise de 2008.

Si l'on se réfère aux générations étudiées par le Céreq - 2004 et 2010 -, les bacheliers professionnels tertiaires - à un moindre degré, technologiques tertiaires -, en très grande majorité des filles, sont fortement marqués par le poids des origines ouvrières et immigrées de leurs parents qui semble en outre se renforcer. Or, la qualité de l'insertion que ménagent ces diplômés des spécialités tertiaires s'avère médiocre et la crise de l'emploi n'améliore évidemment pas une situation qui touche de nombreuses jeunes femmes et tient assez largement au fait que les employeurs recrutent plutôt des BTS ou des DUT pour les emplois auxquels destinent *a priori* ces titres. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, incite à favoriser et à organiser la poursuite d'études vers l'enseignement supérieur de forts contingents de jeunes (femmes) diplômées. En regard, bien qu'en nette dégradation (doublement du taux de chômage d'une génération à l'autre), l'insertion des bacheliers industriels - composés d'une forte majorité de garçons - reste, toutefois, nettement moins défavorable que celle de leurs homologues tertiaires, des jeunes femmes très majoritairement. Cette double différenciation, par genre et par domaine de spécialité, tiendrait-elle au caractère plus sélectif de la préparation de ces spécialités industrielles, ce que reflèterait l'origine sociale de ces bacheliers, nettement plus "favorisée" dans la dernière génération entrée sur le marché du travail en 2010.

D'une manière générale, la crise se traduit par des rendements de l'éducation et des diplômés de plus en plus clivés socialement, que l'on prenne en compte le taux de chômage trois ans après l'entrée sur le marché du travail ou la qualité de l'emploi pour ceux qui ont pu s'insérer professionnellement. Ainsi, dans le cas des détenteurs d'un CAP ou d'un BEP, d'une génération à l'autre l'écart de taux de chômage selon que l'on est issu d'une famille ouvrière ou cadre passe de 3 à 10 points (de 4 à 8 points pour ce qui est de la proportion d'emplois à durée indéterminée), les évolutions étant similaires pour les spécialités tertiaires et industrielles. Par contre, les évolutions sont moins marquées aux niveaux bac et bac + 2, notamment parce que l'absence de différenciation du rendement des spécialités industrielles selon l'origine sociale se maintient : cette parité signifierait que la reconnaissance dont jouissent ces titres sur le marché du travail est suffisamment forte pour transcender les différences de capital social.

Il reste qu'aux deux extrémités de l'échelle des certifications - sans diplômés *versus* diplômés de bac + 4 et plus -, les écarts selon l'origine sociale sont fortement croissants avec l'installation d'un marché du travail caractérisé par une crise durable de l'emploi. Au total, tous niveaux de diplômés confondus, d'une génération à l'autre, les différences de qualité de l'insertion selon le milieu social s'accroissent significativement.

En comparaison, les évolutions sont moins défavorables lorsque l'on prend en compte l'origine étrangère ou pas des parents. Globalement, l'écart de taux de chômage reste constant à un niveau élevé de 12 points mais le différentiel d'emplois à durée indéterminée se réduit, passant de 13 à 9 points. En termes de taux de chômage, les évolutions sont nettement différenciées selon le niveau : selon l'origine nationale des parents, les écarts s'accroissent pour les sans diplômés et les détenteurs d'un CAP, sont stables ou varient d'un point au-delà de ce niveau de diplôme avec, cependant, une exception notable, à savoir les baccalauréats technologiques tertiaires (écart passant de 8 à 16 points)³².

32. Par ailleurs, dans le cas des bacs pro tertiaires, ces différences sont importantes (10 points) mais sont stables.

Enfin, trois ans après la sortie du système éducatif, les taux de chômage selon le sexe sont désormais plus élevés pour les garçons que les filles mais l'emploi de ces dernières reste de moindre qualité, l'écart se réduisant toutefois. Les filles bénéficient d'un effet structurel : elles réussissent mieux leurs études et, en outre, l'insertion professionnelle des garçons se dégrade plus nettement que la leur, dans une sorte de nivellement par le bas qui n'est évidemment pas une bonne nouvelle.

Bibliographie

- Arrighi, J.-j., C. Gasquet, et O. Joseph (2009, Mars). L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire. des résultats issus de l'enquête génération 2004. Note Emploi Formation (NEF) 42.
- Arrighi, J.-J., C. Gasquet, et J. Olivier (2009, Mars). Qui sort de l'enseignement secondaire ? origine sociale, parcours scolaires et orientation des jeunes de la génération 2004. Note Emploi Formation (NEF) 41.
- Barret, C., F. Ryk, et N. Volle (2014). Enquête 2013 auprès de la génération 2010. Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme. Bref du Céreq.
- Caille, J.-P. (2014). Les transformations des trajectoires au collège : des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé scolaire et à l'origine sociale. *Éducation & formations* 85, 5–30.
- Céreq (2008). *Quand l'école est finie. . . . Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004 - Enquête Génération 2004.*, Marseille.
- Céreq (2012). *Quand l'école est finie. . . . Premiers pas dans la vie active d'une génération - Enquête 2010.* Marseille.
- Céreq (2014). *Quand l'école est finie. . . . Premiers pas dans la vie active de la génération 2010 - Enquête 2013.* Marseille.
- Duru-Bellat, M. et A. Kieffer (2001). The democratization of education in france : Controversy over a topical question (population, 1, 2000). *Population* 13(2), 189–218.
- Gourieroux, C. (1984). Économétrie des variables qualitatives. *Economica, collection Économie et statistiques avancés.*
- Guyon, N. et E. Huillery (2014). *Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire.* SciencesPo, LIEPP.
- HCE (2008). *L'orientation scolaire, Bilan des résultats de l'école.* Paris.
- IGAENR (2013). Les parcours des élèves de la voie professionnelle. Évolutions des parcours depuis la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle et nouveaux enjeux. *MEN, MESR* 110.
- Ilardi, V. et E. Sulzer (2015). Enquête 2013 auprès de la Génération 2010. CAP-BEP : des difficultés d'insertion encore aggravées par la crise. *Bref du Céreq* 335.

- Jellab, A. (2008). *Sociologie du lycée professionnel. L'expérience des élèves et des enseignants dans une institution en mutation*. Presses universitaires du Mirail.
- MENESR-DEPP (2014). *L'État de l'École*.
- MENESR-DEPP (2015). Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur. http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/82/6/FetG_2015_396826.pdf.
- Mora, V. (2014). Quand les bacheliers reprennent le chemin des diplômes. *Bref du Céreq* 325.
- Palheta, U. (2012). La domination scolaire. *Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public, collection Le lien social, PUF*.
- Pirus, C. (2013). Le déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième reste marqué par de fortes disparités scolaires et sociales. *Note d'information DEPP, MEN 13(24)*.
- Rubery, J. et A. Rafferty (2013). Women and recession revisited. *Work, Employment & Society* 27(3), 414–432.

